

RÉSEAU
NATIONAL
DES ÉSPÉ



Dossier **N°2**

UNE FORMATION UNIVERSITAIRE PROFESSIONNALISANTE : 5 ANS D'AMBITIONS PARTAGÉES

CONSEIL D'ORIENTATION STRATÉGIQUE
du Réseau national des Écoles Supérieures
du Professorat et de l'Éducation

*Conseil d'orientation stratégique du
Réseau national des ÉSPÉ*

Dossier n°2

Une formation universitaire professionnalisante :
cinq ans d'ambitions partagées

Sommaire

Introduction	5
Note au lecteur	9
I. Recherche	11
a) Structuration de la recherche en éducation	11
b) Projets en réponse à des programmes d'appel d'offres de recherche	12
c) Programmes d'investissements d'avenir PIA2 et PIA3	13
d) Projets visant le développement des relations Recherche, formation et terrain	14
e) Organisation de manifestations scientifiques	14
f) Publications	15
II. Relations internationales	16
a) Mobilité des étudiants	16
b) Expertise	17
c) Formations à l'étranger	18
d) Coopérations scientifiques de recherche en éducation	19
III. Numérique éducatif	20
a) Formation	20
b) MOOC et modules M@gistere	21
c) Fédérations de Recherche sur le numérique	21
IV. Formation	22
a) Attractivité et réussite des étudiants	22
b) Contenus de formation	23
c) Continuité de la formation en master	23
d) Suivi des stagiaires et diversité des étudiants	25
e) Professionnalisation en licence	27
f) L'accompagnement à l'entrée dans le métier	28
g) Formation continue	29
h) Formation des enseignants du supérieur	30
V. Partenariat, équipes plurielles et ressources humaines	32
a) Équipes pédagogiques plurielles	32
b) Pilotage du partenariat et partenariats divers	33
c) Ressources humaines	33
VI. Mise en œuvre de la démarche qualité	35
Conclusion	37
Annexes	39
Annexe 1 -Recherche	40
Structuration de la recherche en éducation	40
Développement des relations Recherche, Formation, Terrain	41
Organisation de manifestations scientifiques	43
Annexe 2 -Relations internationales	46
Mobilité des étudiants	46

Expertise.....	48
Formations à l'étranger.....	49
Annexe 3–Numérique éducatif.....	51
Formation.....	51
MOOC et modules M@gistère.....	54
Fédérations de Recherche.....	54
Annexe 4–Formation.....	56
Contenus de formation.....	56
Continuité de la formation en master.....	57
Suivi des stagiaires et diversité des étudiants.....	58
Professionnalisation en licence.....	60
L'accompagnement à l'entrée dans le métier.....	62
Formation continue.....	63
Formation des enseignants du supérieur.....	65
Annexe 5–Partenariat, équipes plurielles et ressources humaines.....	67
Équipes pédagogiques plurielles.....	67
Pilotage du partenariat et partenariats divers.....	69
Ressources humaines.....	71
Composition du Conseil d'Orienta­tion Stratégique.....	73
Composition du Réseau national des ÉSPÉ.....	75

Introduction

C'est dans un contexte marqué par le constat d'inégalités scolaires croissantes au niveau national et de résultats décevants au plan international qu'ont été créées les ESPE. Elles sont animées par une double ambition, d'une part former les professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation à même de relever les défis d'une Ecole et d'une formation pour adultes plus justes, plus équitables et plus efficaces, d'autre part permettre à ces professionnels d'être des acteurs majeurs qui porteront l'innovation et la refondation de notre système éducatif.

En lien direct avec les orientations des politiques des universités de rattachement, leur action concerne la formation de formateurs et des cadres de l'Education nationale, les besoins éducatifs particuliers, le numérique éducatif, l'éducation – artistique et culturelle, au développement durable, à la santé –, l'enseignement dans le supérieur, la préprofessionnalisation, notamment.

La formation des enseignants investit l'avenir de nos enfants, lesquels auront à penser et construire le monde de demain. Ils utiliseront les connaissances, les outils, les savoirs et les méthodes promus par l'Ecole. Les enseignants formés dans les ESPE seront ces professionnels soucieux de la maîtrise des fondamentaux, à même de penser et de mettre en œuvre les modes de transmission de ce monde du XXI^e siècle, bien loin des représentations anciennes de ce que fut le métier, alors que la recherche et ses résultats impactent directement nos modes de compréhension et nos approches des processus d'enseignement et d'apprentissage.

Ce dossier a pour objectif de développer, à travers des exemples concrets, les six axes qui constituent les enjeux des formations universitaires professionnalisantes mises en place depuis cinq ans au sein des ESPE :

- adossées à une recherche appliquée au terrain ;
- ouvertes à l'international ;
- intégrées à des dispositifs de formation autour du numérique éducatif ;
- permettant une entrée progressive dans le métier ;
- dispensées par des équipes plurielles ;
- inscrites dans une démarche qualité.

Les résultats et les méthodes de la recherche sont indispensables pour améliorer l'efficacité des processus de transmission-appropriation de connaissances. En renforçant le rôle de la recherche et en développant l'implication des enseignants-chercheurs et des laboratoires, il s'agit d'irriguer les formations par la recherche et de privilégier la complémentarité de l'ensemble des acteurs et des disciplines, qu'elles fondent les disciplines enseignées ou qu'elles organisent les disciplines contributives à l'enseignement. Partant des résultats de la

recherche, la professionnalisation implique la maîtrise des processus d'enseignement-apprentissage qui répondent à un cahier des charges d'autant plus exigeant qu'il engage des savoir-faire complexes dès lors qu'ils concernent les mécanismes subtils de l'apprentissage. Enseigner est un métier qui s'apprend dans un environnement scolaire et éducatif de plus en plus ouvert aux innovations auquel l'université contribue par les apports de la recherche. L'analyse en temps réel que demande chaque situation d'apprentissage suppose un enseignant bien formé, rompu à ces techniques s'appuyant sur les méthodes et les résultats de la recherche. L'adossement à une recherche scientifique de qualité répond aux exigences et attentes de l'excellence du niveau master.

L'ouverture à l'international est essentielle à la professionnalisation des futurs enseignants ; elle apporte des éclairages sur les situations scolaires, d'autres manières de voir, de concevoir et de penser son métier. Donner l'opportunité à chacun de nos étudiants d'aller confronter sa propre pratique, ses propres connaissances, ses propres représentations lors de périodes à l'étranger, c'est lui donner la possibilité de prendre du recul sur son propre contexte local et d'en tirer profit pour s'améliorer.

Développer la mobilité des étudiants et accroître les coopérations avec des établissements, des enseignants à l'étranger ou des réseaux scientifiques, sont de puissants leviers de formation pour les futurs enseignants.

L'approche comparée des pratiques didactiques et pédagogiques et des systèmes éducatifs contribue, pour les étudiants participant à ces échanges, à porter un regard sur d'autres politiques éducatives et d'autres façons de traiter les problèmes que rencontre l'institution (échec scolaire, violence à l'école, relation aux familles, enseignement des langues, ...). Cette décentration permet de mieux analyser leurs choix, de mieux cerner leur future identité professionnelle et de mieux comprendre le système éducatif français et son fonctionnement. Cette expérience interculturelle est aussi une opportunité de sensibilisation des étudiants à la prise en compte de l'altérité. Elle conduit à une approche plus distanciée, plus théorisée, plus globale des fondements culturels de l'éducation.

Le partage de l'expertise en ingénierie de formation dans le cadre de projets coopératifs, le développement d'actions d'encadrement et de pilotage en éducation et formation en direction des pays émergents et des pays en développement notamment, la coopération engagée avec la communauté scientifique à l'international, favorisent la construction de compétences spécifiques des acteurs de la formation. Cet investissement est essentiel pour enrichir et structurer la formation des enseignants et contribue à mieux faire apprécier les enjeux sociaux et culturels de l'éducation.

Le numérique éducatif et la transformation des pédagogies occupent une place importante dans le cadre de la réflexion continue que conduisent les ESPE pour faire évoluer leur offre de formation au plus près des usages et des pratiques des enseignants, comme des élèves. Les ESPE se positionnent ainsi au cœur de la réflexion pédagogique actuelle de l'enseignement supérieur et établissent pour ce faire des partenariats robustes avec les acteurs du champ.

Ainsi, l'intégration de l'usage des technologies numériques va-t-elle au-delà des organisations des formations mises en œuvre dans chaque ESPE, le numérique éducatif faisant l'objet d'un axe souvent stratégique de développement en lien avec les pratiques professionnelles en écoles et en établissements scolaires. Les axes de développement concernent l'évaluation des compétences, le déploiement de e-portfolio de compétences, la formation à distance (notamment l'accompagnement personnalisé), l'acquisition des compétences numériques (en lien avec le C212e et PIX) et les dispositifs pédagogiques innovants (approche par projet, classes virtuelles ou encore simulations). La déclinaison du numérique éducatif s'opère principalement selon trois axes : la formation des enseignants développée en lien avec les services des académies et Canopé ; les cours à distance adossés à la recherche et la structuration interne-externe du numérique éducatif au travers d'événements et de projets.

Une formation universitaire professionnalisante, tel est l'enjeu de la formation des enseignants. Les masters MEEF dispensent une formation disciplinaire et didactique reliée à la recherche et au terrain. D'une part, l'étudiant enrichit ses connaissances pour irriguer son enseignement. D'autre part, les stages de pratique accompagnée, puis en responsabilité mettent au jour ses besoins. Ce mouvement régulier entre ESPÉ et stage lui permet de tester les dispositifs et connaissances appréhendés en formation, dans le cadre de l'alternance intégrative.

Face à la diversité des publics en formation, les équipes des ESPE ont individualisé les modalités de formation proposées en créant des parcours adaptés – d'approfondissement, de professionnalisation, en fonction des profils des étudiants fonctionnaires stagiaires. La montée en puissance de la formation à distance permet d'individualiser l'offre de formation et de répondre aux besoins des territoires.

Les équipes pluricatégorielles, qui constituent l'une des caractéristiques fondamentales de l'évolution des ESPE, travaillent en concertation à la formation des enseignants de demain en vue de la réussite de tous les élèves. Les futurs enseignants peuvent ainsi bénéficier des apports récents de la recherche en éducation, de l'expérience des praticiens de terrain et de l'expertise disciplinaire garante d'un haut niveau de maîtrise de ces disciplines. La complémentarité des interventions de professionnels et d'enseignants-chercheurs travaillant en synergie permet d'ancrer davantage les évolutions de la formation dans la réalité des classes et des territoires, en prise sur les transformations pédagogiques. Il s'agit de penser et de mettre en œuvre des organisations à même d'articuler recherche, formation et terrain de manière concrète et interrelationnelle entre les unités de recherche universitaires, les organisations de formation et les équipes pédagogiques et/ou éducatives des établissements scolaires.

Enfin, le **processus de démarche qualité** collectivement engagé se développe et s'institutionnalise. Il conduit à analyser au plus près les effets des dispositifs mis en place en consultant l'ensemble des acteurs de la formation et des partenaires associés pour évaluer finement l'état des lieux et définir des marges de progrès. Dès leur mise en place, les ESPE se

sont inscrites dans une démarche active et permanente d'amélioration des formations qu'elles dispensent. Par territoire et collectivement, une réflexion entre les différents acteurs s'est engagée afin de garantir l'adéquation entre les objectifs que se sont fixés les ESPE, les attentes des personnes formées, celles de l'employeur, et les moyens pour y parvenir. Conseils de perfectionnement, enquêtes auprès des usagers et des enseignants, certifications et labellisations, sont autant de dispositifs mobilisés par les ESPE pour déployer une démarche qualité inscrite dans la durée. Un référentiel de la qualité des formations MEEF a ainsi été élaboré au niveau national par le réseau des ESPE pour permettre à chaque ESPE d'alimenter ses pratiques tout en tenant compte de son contexte local.

Ce deuxième dossier du Conseil d'Orientation Stratégique du Réseau national des ÉSPÉ vise à apporter quelques éléments de repère dans ce processus de refondation de la formation des enseignants, cinq ans après leur création. Il ne s'agit pas d'un bilan exhaustif de tout ce qui a été entrepris ; le présent dossier reprend plusieurs points des missions des ESPE pour, au travers d'exemples locaux, mettre en perspective le chemin parcouru dans la construction de ce modèle original, décliné de manière différente dans les trente-deux ESPE, mais orienté vers un seul et même but : développer au mieux les compétences professionnelles des enseignants au service de la réussite de tous les élèves.

Pr. Brigitte MARIN	Pr. Jacques GINESTIÉ	Pr. Gilles ROUSSEL
Présidente du R-ÉSPÉ	Ex-Président du R-ÉSPÉ	Président du COS du R-ÉSPÉ

Note au lecteur

Dans ce dossier, chaque titre est illustré par deux ou trois exemples sur fond gris. Le lecteur pourra se reporter aux annexes pour d'autres exemples qui mettent en évidence le fonctionnement d'une ESPE. Ces exemples sont à la fois significatifs et illustrent la dynamique des trente-deux ESPE au niveau national.

I. Recherche

a) Structuration de la recherche en éducation

Les ESPE apportent leur contribution active à la mission de structuration des recherches en éducation *via* une organisation qui en favorise la mise en œuvre. A cet effet, elles disposent, selon les sites académiques, d'un directeur adjoint (ou chargé de mission) à la recherche, d'une commission recherche spécifique et d'un service de soutien à la recherche. Plusieurs ESPE se sont ainsi dotées de ces trois éléments de structuration.

Au-delà de ces organisations internes, nombre d'ESPE œuvrent localement à la structuration de la recherche autour des questions d'éducation, structuration qui prend différentes formes :

- Structures fédératives de recherche (SFR) en éducation ; c'est le cas de sept ESPE (Aix-Marseille, Bretagne, Corse, Franche-Comté, Lorraine, Lyon, Toulouse).
- Groupements d'intérêt scientifique (GIS) qui concernent cinq ESPE (Lille, Nice, Paris, Poitiers, Strasbourg) ; trois ESPE (Nice, Paris et Strasbourg) sont porteuses du GIS.
- Institut Carnot de l'Éducation (ICE) ; implanté en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ICE qui implique les ESPE de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon a mis en place des projets de recherche et d'actions éducatives permettant d'ouvrir la voie à des collaborations scientifiques au niveau des nouvelles régions. Suite à cette expérimentation, des dynamiques régionales se sont développées visant à structurer la recherche au niveau d'une région académique que cela soit dans la région du grand Est rassemblant les ESPE de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg, dans la région "Nord de France" (ESPE d'Amiens et de Lille) ou dans la région "Occitanie" (ESPE de Montpellier et Toulouse).

Plusieurs universités ont fait le choix de rattacher les unités de recherche à leurs composantes et rattachent ainsi des unités de recherche à l'ESPE (par exemple, l'Institut de Recherche en EDUcation (IREDU) : Sociologie et Economie de l'Éducation en Bourgogne et l'équipe de recherche « Contextes et Acteurs de l'Education » en Centre Val de Loire). Il en est de même pour l'ESPE de La Réunion qui a porté la création d'un laboratoire de recherche en éducation, lequel lui est spécifiquement rattaché. Ce collectif, qui a désormais accédé au statut d'équipe d'accueil en janvier 2015, sous le label ICARE (Institut Coopératif Austral de Recherche en Education) EA 7389, constitue le premier pôle de développement de recherche en éducation et formation de la zone sud-ouest de l'Océan Indien.

Dans l'académie de **Lyon**, l'ESPE est au cœur du développement du Collège Éducation Cognition Langage, partie structurante du projet IDEX. L'ESPE de l'académie de Lyon contribue au portage de la Structure Fédérative de Recherche en Éducation Lyon-Saint Etienne : la SFR-RELYS s'appuie sur treize laboratoires, de nombreuses structures associées (IFé, Canopé, ICé etc.), 225 chercheurs concernés par l'Éducation et répartis sur la région Lyon Saint-Etienne.

Le GIS "Éducation et Formation" de l'académie de **Strasbourg** est piloté par l'ESPE et associe huit laboratoires de recherche de deux universités (Unistra et UHA), la Maison pour la Science en Alsace et l'Institut de Développement et d'Innovation pédagogique. Trois appels à projets de recherche ont financé des projets en lien avec les problématiques.

b) Projets en réponse à des programmes d'appel d'offres de recherche

Les ESPE d'Aix-Marseille, Bourgogne, Bretagne, Centre Val de Loire, Créteil, Limoges, Montpellier, Nantes, Nice, Poitiers et La Réunion sont globalement impliquées dans douze projets ANR dont certaines portent ou co-portent les projets, avec des financements variant de 250 k€ à 450 k€ pour un montant total de l'ordre de 3,5 M€.

L'ESPE de **Nice** s'est impliquée dans le projet IPOGEES (Police programs on crime and violence prevention implemented in schools/Les Interventions des Policiers et des Gendarmes en matière de sécurisation des Etablissements Scolaires) financé par l'ANR (ANR15 SECU 0003) sur une période de trois ans entre 2013 et 2016 (C. Blaya). Ce projet avait pour objet l'évaluation qualitative des programmes de sécurisation des établissements scolaires impliquant les policiers et les gendarmes dans différents pays.

L'ESPE de **Créteil** et l'Université de Sherbrooke (Denis Alamargot, CHArt – UPEC – et Marie France Morin, CREAEC) portent un projet ANR NumEC. Des chercheurs de l'ESPE **Centre Val de Loire** y sont aussi impliqués. Cette recherche internationale a pour objectif d'améliorer et d'articuler les outils numériques d'étude de l'écriture pour approfondir le développement de la graphomotricité chez les élèves français et québécois (dont les programmes scolaires diffèrent) et ses conséquences sur la réussite orthographique.

Onze projets européens impliquent les ESPE d'Aix-Marseille, de Corse, Créteil, Guadeloupe, Lyon, Martinique, Nice, Nouvelle-Calédonie, La Réunion et Toulouse. Quatre projets ont obtenu un financement supérieur à 1 M€ et le montant global de ces projets est de l'ordre de 8 M€.

Le laboratoire ICARE de l'ESPE de **La Réunion** est porteur du projet EVAL-IC dédié à l'intercompréhension entre langues parentes. Ce projet est cofinancé par la Commission Européenne à hauteur de 360 000 €. Il implique un consortium de quatorze partenaires statutaires provenant de huit pays européens et trente-trois partenaires associés issus de quinze pays.

L'ESPE de **Nice** a participé au projet sélectionné par la Commission Européenne «*NEuroscol* » ou «*Savoir gérer son stress et celui des élèves par l'Approche Neurocognitive et Comportementale (ANC)* ». L'évaluation de NEuroscol a été menée par le Groupement d'intérêt scientifique CAPEF (Centre d'Analyse des Processus en Éducation et en Formation, ESPE, Université de Nice).

L'ESPE de **Lyon** fait partie de réseaux européens de recherche en éducation (*Petite enfance, School Health Education Research Network*). Elle a participé au *Projet ERASMUS PLUS 2014-2017 : Border Education – Space, Memory and Reflection on Transculturality (BE-SMaRT)*. L'ESPE est de plus, porteuse du fonds documentaire ASPASIE (fonds contractualisé à l'origine par le MESR) concernant la question de l'égalité Homme Femme qui sert de référence au niveau international.

Quinze autres projets financés concernent les ESPE d'Aix-Marseille, de Bordeaux, Bourgogne, Bretagne, Clermont-Ferrand, Créteil, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Paris, Poitiers, La Réunion, Strasbourg et Versailles. Les financements obtenus sont de quelques dizaines à quelques centaines de milliers d'euros pour un financement global de l'ordre de 800 k€.

c) Programmes d'investissements d'avenir PIA2 et PIA3

Quatorze ESPE sont engagées dans un ou plusieurs des vingt-deux projets retenus dans le cadre du programme e-Fran (Territoires numériques éducatifs) du PIA2 (Aix-Marseille, Besançon, Bordeaux, Bretagne, Clermont-Ferrand, Créteil, Grenoble, Lorraine, Lyon, Montpellier, Nice, Paris, Poitiers et Toulouse). Ces projets s'intéressent pour moitié environ au 1^{er} degré et pour l'autre moitié au 2nd degré.

Onze projets parmi ces vingt-deux concernent les apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter), les autres s'intéressent par exemple aux modes d'apprentissage par le numérique, à l'éducation scientifique et technologique. Les vingt-deux projets sont financés à hauteur de 19,5 M€.

Le projet Maison pour la science en **Lorraine** est implanté depuis 2012 et soutenu par les PIA 1 et PIA 2.

L'ESPE d'**Aix-Marseille** a contribué au dépôt d'un projet d'École Universitaire de Recherche (EUR) dans le cadre du PIA3.

d) Projets visant le développement des relations Recherche, formation et terrain

Toutes les ESPE ont développé, sous différentes formes, des collaborations construites entre des équipes pédagogiques d'établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) et des équipes de recherche dans le cadre des projets académiques. Plusieurs académies (Aix-Marseille, Bretagne, Bourgogne, Créteil, Franche-Comté, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Toulouse ou encore Strasbourg) affichent clairement l'ambition d'adosser la formation continue à la recherche. Par exemple, le rectorat d'Aix-Marseille a lancé auprès des écoles et collèges de REP et REP+ un appel à projet doté de 120 000 € qui a permis de sélectionner six projets associant ces équipes à des équipes de recherche. Ce dispositif est reconduit depuis.

L'ESPE de **Bretagne** soutient dix groupes de recherche collaborative (dont cinq LÉA, un ANR, un projet européen). L'ESPE a créé en 2016 un séminaire interdisciplinaire sur les questions d'éducation et de formation, dont le projet est d'évoluer vers une structuration en institut, avec trois pôles « Recherche », « Expertise » et « Formation ». Il réunit quatre-vingt personnes et vingt-et-un laboratoires.

Le partenariat ESPE de **Bourgogne**-Académie de Dijon (notamment la CARDIE) se traduit par une collaboration et un accompagnement des enseignants-chercheurs sur des projets d'école ou d'établissements (classes "sans notes", classes "tablettes", processus de mutualisation des pratiques en cycle 3, notamment en français, décrochage scolaire dans un EREA, etc.).

e) Organisation de manifestations scientifiques

Outre l'organisation nationale du *Printemps de la recherche en éducation* (cinquième édition en 2019), de nombreuses ESPE sont engagées dans l'organisation de colloques scientifiques, de séminaires et de journées d'études.

Ce sont plus de cent vingt colloques ou séminaires scientifiques (entre décembre 2014 et août 2017) qui ont été répertoriés dans les activités affichées par les ESPE.

Sur la même période, plus de cent soixante-dix journées d'études ont également été organisées.

Plusieurs ESPE ouvrent ces manifestations scientifiques aux plans académiques et départementaux de formation (Aix-Marseille, Amiens, Bourgogne, Bretagne, Centre Val de Loire, Créteil, Franche-Comté, Grenoble, La Réunion, Lille, Lyon, Montpellier, Nice).

L'ESPE de **Limoges** organise depuis trois ans des cycles annuels de conférences, ouverts à tous les professionnels de l'éducation et de la formation, éligibles au titre des animations pédagogiques dans le cadre des Plans départementaux de formation. Ces conférences visent à promouvoir et valoriser les recherches en éducation, en soulignant leur apport sur des dossiers majeurs : « *Classes difficiles, élèves en difficulté* » ; « *Les défis d'une éducation authentiquement inclusive* » ...

L'ESPE de l'académie de **Grenoble** organise chaque année un cycle de cinq conférences scientifiques, ouvertes à tous les acteurs du système éducatif (professeurs-stagiaires et titulaires, conseillers pédagogiques, inspecteurs, chefs d'établissement...). Pour les étudiants du master MEEF, la participation à ces conférences contribue à la validation des UE Recherche.

f) Publications

Le recensement réalisé par l'enquête du MESRI (*Enquête nationale sur les forces de recherche impliquées dans le champ de l'apprentissage et de l'éducation, décembre 2016*) fait état de près de 1 000 chercheurs et enseignants-chercheurs (dont 38% environ sont rattachés à une ESPE) publiant dans 722 revues scientifiques (citées au moins une fois) dont 230 sont citées au moins deux fois et relèvent de plus de 275 laboratoires.

Cette même enquête répertorie, pour la période des quatre dernières années, plus de 800 articles sur plus 720 revues différentes et 500 ouvrages. Toutefois, cette évaluation semble en deçà de la réalité si les évaluations conduites auprès des fédérations de recherche sont prises en compte. En effet, compte tenu de la diversité des disciplines universitaires engagées dans les recherches en éducation, l'identification des publications est complexe à établir. Si l'on se réfère aux archives ouvertes HAL d'après le mot clé « éducation », ce sont plus de 7000 articles par an qui sont répertoriés.

L'ESPE de l'académie de **Lyon** porte (en partenariat avec l'UNIRES) une revue scientifique *Éducation, santé, sociétés* à comité de lecture international agréée par le HCERES. Cette revue est opérationnelle depuis octobre 2014 et propose deux numéros par an. L'ESPE contribue à la publication des ouvrages des enseignants chercheurs ou des formateurs.

II. Relations internationales

La plupart des ESPE sont engagées dans des politiques de relations internationales, souvent dans le cadre de la politique RI de leur université et également en relation et complémentarité avec la politique développée par leur académie. Cette double interaction permet de répondre à beaucoup de dispositifs originaux qui concernent tout autant le caractère universitaire de la formation que le caractère professionnel des métiers de l'enseignement et de l'éducation. Ces relations font l'objet de nombreuses conventions et la majorité des zones géographiques sont concernées.

Plusieurs types d'actions structurent les activités liées aux relations internationales : la mobilité des étudiants, l'expertise, la participation à des projets européens et la recherche.

a) *Mobilité des étudiants*

Avec la délivrance du diplôme de master MEEF, les ESPE sont devenues attractives pour les étudiants étrangers européens grâce aux programmes Erasmus. Les étudiants des pays francophones se tournent vers les initiatives de l'Agence Universitaire de la Francophonie notamment, et plus généralement dans le cadre des accords bilatéraux entre leur pays d'origine et la France. Le R-ÉSPÉ est largement sollicité pour accompagner la construction de partenariats (par exemple, Allemagne, Chine, Etats-Unis d'Amérique – État de Louisiane –, Finlande, Maroc, Mexique, Paraguay, Sénégal, Suède, Tunisie, Taïwan).

On peut distinguer différents types de mobilités entrantes : (1) l'inscription dans un parcours d'études en France (cas des étudiants Erasmus), (2) l'accueil d'étudiants étrangers qui viennent suivre leur formation en France (essentiellement les pays francophones) et (3) des dispositifs de qualification et de formation de professionnels en exercice qui viennent pour se perfectionner.

La durée des mobilités sortantes est particulièrement réduite pour les étudiants du master MEEF, en raison de l'organisation particulière de la formation (préparation du concours en M1, statut de fonctionnaire-stagiaire en M2) qui limite les possibilités de déplacements. Le développement de ce type de mobilité est pourtant essentiel pour renforcer l'ouverture des formations et ne peut être envisagé qu'en faisant évoluer l'organisation de la formation. Malgré ces difficultés, plusieurs ESPE sont actuellement engagées dans des mobilités sortantes d'une courte durée pendant la première année de master.

L'ESPE de l'académie de **Poitiers** met à profit un format d'alternance progressive en MEEF 1^{er} degré permettant aux fonctionnaires stagiaires d'effectuer une mobilité à l'étranger lors des périodes de formation de deux semaines à l'ESPE.

L'ESPE de **Lorraine** met en place un partenariat entre plus de dix pays, permettant en 2017 à 120 étudiants de réaliser un stage à l'étranger. Elle collabore avec des autorités éducatives étrangères permettant aux stagiaires de vivre une expérience d'enseignement au cœur même des écoles du pays d'accueil. C'est le cas par exemple en 2018 dans la région de Naples, dans le cadre d'un partenariat impliquant le rectorat de Nancy-Metz, le rectorat de Campanie et l'ESPE de Lorraine.

b) Expertise

De nombreux pays (Algérie, Bangladesh, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Chili, Comores, Gabon, Ile Maurice, Haïti, Honduras, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Mexique, Pakistan, Pérou, République Démocratique du Congo, République centrafricaine, Saint Domingue, Salvador, Sénégal, Tunisie ou encore Vietnam) ou des institutions internationales (Unesco, AFD, Banque mondiale...) font de plus en plus appel à des équipes d'experts d'une des ESPE pour les conseiller sur l'évolution de leur système éducatif et/ou leurs formations d'enseignants. L'expertise française est très appréciée et de plus en plus recherchée, souvent comme une alternative forte au modèle d'éducation anglo-saxon.

Le R-ÉSPÉ est souvent sollicité par la Délégation aux Relations Européennes Internationales et de la Coopération des deux ministères pour répondre à ces besoins d'expertise en collaboration avec plusieurs opérateurs de l'État (ESENESR, Canopé, CIEP par exemple).

L'ESPE de **Toulouse** Midi-Pyrénées est sollicitée régulièrement pour des accompagnements à la mise en place de formations, notamment dans les pays du Maghreb (par exemple, l'Algérie, vers une maîtrise de la formation des futurs CPE), mais aussi pour des actions de formation continue en cours (notamment Amérique du Sud : Paraguay, formation en didactique des Sciences) et à venir (Chine, Beijing Normal University).

L'ESPE de l'académie de **Nantes** est investie auprès de l'ENS de Constantine (Algérie) dans le cadre d'un accord visant à maîtriser la formation des enseignants. L'accord prévoit une formation d'enseignants de l'ENS, un apport technique sur la maîtrise et de la mobilité enseignante.

c) Formations à l'étranger

Les ESPE se sont engagées dans des organisations de formation à destination d'une part, des cadres à l'étranger, et, d'autre part, des enseignants des établissements français à l'étranger. Les professeurs recrutés localement, qui travaillent dans un établissement français à l'étranger, principalement, y sont formés (voir rapport Pietrzyck : *La formation initiale des professeurs de recrutement local dans les établissements homologués du Liban*).

L'ESPE **Lille** Nord de France collabore à la formation des enseignants et cadres éducatifs d'autres pays. En 2017 : formation pour des cadres éducatifs du Paraguay et programme de formation personnalisée d'un trimestre pour des étudiantes et enseignantes mexicaines. Des collaborations interinstitutionnelles européennes ont également été développées : partenariat stratégique MORGAN Erasmus+ pour les échanges de pratiques et de ressources en DNL/AICL.

L'ESPE de l'académie de **Paris** est engagée depuis de nombreuses années dans un partenariat avec l'Égypte pour la formation de formateurs. Plus récemment, l'ESPE de l'académie de Paris initie, avec Sorbonne Université et l'Université de Pédagogie de Pékin (Normal Beijing University) un projet de co-diplomation qui consiste à concevoir et mettre en œuvre un double diplôme de master MEEF mention 1^{er} degré pour des étudiants chinois et des étudiants français.

d) Coopérations scientifiques de recherche en éducation

Au-delà des projets mentionnés dans le chapitre précédent, l'implication d'ESPE dans des coopérations et réseaux scientifiques internationaux est attestée par de nombreuses conventions de partenariats et/ou de coopérations scientifiques.

L'ESPE de l'académie de **Grenoble** a développé avec le Vietnam des échanges de projets de recherche communs en didactique des mathématiques et du numérique, suite à un partenariat sur la formation en mathématiques.

La politique internationale de l'ESPE de l'académie de **Paris** a également pour objectif de tisser des liens avec des établissements universitaires à l'étranger afin de renforcer la recherche en éducation et d'encourager ainsi l'élaboration et la participation des enseignants-chercheurs à des projets européens/internationaux dans le cadre des partenariats développés. Parmi les accords ERASMUS, une action clé 2 – Partenariat stratégique, le projet SPIRAL (School teacher Professionalisation : Intercultural Resources and Languages), projet de recherche cofinancé par la Commission européenne dans le cadre du programme ERASMUS+. Il vise à répondre à l'une des priorités de la politique éducative en Europe telle que formulée par la Commission européenne, à savoir la formation des professeurs du 1^{er} degré, à travers un projet européen innovant porté par un consortium issu de cinq pays européens.

L'ESPE de **Franche-Comté** a engagé un partenariat avec l'université de Sancti Spiritus Cuba qui vise à développer des recherches communes en sciences de l'éducation et sciences pédagogiques. Le même type de partenariat est en cours de finalisation avec l'université de Leiden (Hollande) et la faculté d'éducation de l'île du prince Edward (Canada).

III. Numérique éducatif

Outre l'intégration de l'usage des technologies numériques dans les organisations des formations mises en œuvre dans chaque ESPE, le numérique éducatif fait l'objet d'une attention particulière dans de nombreuses ESPE. Les axes de développement concernent l'évaluation des compétences, le déploiement de e-portfolio de compétences, la formation à distance (notamment l'accompagnement personnalisé), l'acquisition des compétences numériques (en lien avec le C2I2e et PIX) et les dispositifs pédagogiques innovants (approche par projet, classes virtuelles ou encore simulations).

a) Formation

Dans le cadre de ses parcours adaptés, l'ESPE de l'académie de **Grenoble** propose des modules hybrides, en enseignements numériques et LV, prioritairement pour les stagiaires affectés dans des établissements très éloignés des sites de formation. En partenariat avec la DSI de l'UGA et du rectorat, ainsi que de la cellule d'appui à la pédagogie universitaire de l'USMB, la mission Enseignement Numérique de l'ESPE de Grenoble a développé une plateforme Moodle spécifique pour ses étudiants et stagiaires de l'ESPE. Cette plateforme accessible à tous les enseignants, quelle que soit leur institution d'origine, permet le dépôt de documents et la construction de parcours comprenant plusieurs types de supports : documents écrits, audio ou vidéo. La plateforme permet l'accès aux parcours abrités par Magistère.

Sur le site d'**Aix-Marseille**, des événements sont co-organisés dans le but que les étudiants élaborent leur e-portfolio. Le partenariat avec Canopé permet l'accompagnement des formateurs, des étudiants et des stagiaires dans les domaines numériques. La mise en œuvre de projets numériques (web radio, web TV, production de capsules, journal numérique) est en articulation directe avec les UE enseignées. Des ateliers sont en libre accès : TNI, tablettes, robotique sont proposés tous les mercredis, animés par les médiateurs numériques de Canopé.

De nombreuses équipes d'ESPE collaborent à l'élaboration de modules dans le cadre de M@gistère.

Plusieurs ESPE ont développé des pôles de ressources numériques, notamment chargés de soutenir les équipes pédagogiques et/ou de recherche dans le développement et le déploiement des technologies numériques. Ces pôles travaillent en concertation avec les ateliers Canopé et les services correspondants des universités.

Au-delà des projets e-Fran, on note de nombreuses actions de recherche relatives au numérique éducatif (apprendre sur et par le numérique) et à l'évolution des pratiques pédagogiques grâce à l'influence du développement et de la généralisation des technologies numériques.

b) MOOC et modules M@gistère

L'ESPE **Centre Val de Loire** participe par exemple à la création du MOOC EMPAN (Enrichir Mutuellement sa Pratique Pédagogique par le Numérique) dans le cadre du projet Européen SCORAN (plus de 5000 inscrits dans le monde entier).

L'ESPE **Clermont-Auvergne** en partenariat avec ACTé et le rectorat de l'académie participe au projet de recherche École Éloignée en Réseau (environ 75 K€).

Les fédérations de recherche constituées dans cette dynamique de structuration des recherches en éducation accordent une part importante de leur activité aux recherches sur le numérique éducatif. Ainsi, parmi d'autres exemples, un des axes de la fédération toulousaine porte sur les « *Environnements Informatiques pour les Apprentissages Humains* ».

c) Fédérations de Recherche sur le numérique

L'ESPE de l'académie de **Versailles** a développé COL-LAB qui vise à développer, de manière significative, l'articulation entre recherche, formation et terrain d'application, concernant le numérique en éducation, en favorisant la création de collectifs ouverts et en privilégiant les approches collaboratives orientées par la conception.

L'ESPE **Lille** Nord de France soutient, par appel à projet, la production de ressources numériques destinées à tous les acteurs de la formation et de l'enseignement de l'académie. En 2018, dix projets ont été soutenus (moyens horaires, achat de matériel/logiciels, accompagnement technico-pédagogique), dont le projet G-class. Deux importantes manifestations par an, Journées du numérique, sont organisées en collaboration avec la DANE, sur des thèmes liés à l'innovation numérique (200 et 250 participants).

IV. Formation

a) *Attractivité et réussite des étudiants*

Toutes les ESPE ont largement augmenté leurs effectifs et leurs offres de formation (33 000 étudiants en 2012 ; 40 000 en 2013 ; 57 000 en 2014; 68 000 en 2017. En raison de l'accroissement important du nombre de postes offerts aux concours durant la même période, certaines disciplines (mathématiques, lettres, anglais) ou certaines académies pour le 1^{er} degré (Créteil, Versailles...) connaissent toujours des difficultés de recrutement.

Les étudiants inscrits en master MEEF réussissent mieux aux concours que les candidats issus d'autres formations (taux de réussite d'environ 50% pour les étudiants ayant suivi une formation MEEF contre 30% pour les autres ; pour les professeurs des écoles, 70% des étudiants MEEF sont lauréats du concours). Les fonctionnaires stagiaires en difficulté durant leur année de stage sont majoritairement issus d'autres voies que celle du master MEEF.

L'ESPE **Centre Val de Loire** s'intéresse à l'insertion de ses étudiants dans et hors de l'EN en réalisant des capsules vidéo de trois minutes sur d'anciens étudiants : comment en sont-ils arrivés là, les apports de l'ESPE avec le recul (pour une insertion dans et hors de l'EN), leur parcours... Ces vidéos sont utilisées lors de soirées sur l'insertion dans les centres de formation.

Pour renforcer les compétences en français et mathématiques des futurs professeurs des écoles, l'ESPE de l'académie de **Créteil** a mis en œuvre un dispositif d'autopositionnement dans le cadre d'un projet IDEA (individualisation, diversification, évaluation, accompagnement) du PIA. La prise de conscience des insuffisances dans ces disciplines conduit à proposer un parcours de formation individualisé. Cela permet ainsi d'accroître les compétences disciplinaires et didactiques des futurs professeurs des écoles dans ces deux dominantes de l'enseignement à l'école élémentaire.

Des entretiens de positionnement sont réalisés lors de la première journée de pré-rentrée à l'ESPE de **Franche-Comté** avec les stagiaires et les responsables de parcours de formation et les inspecteurs de l'Education nationale. Ils permettent de composer un parcours de formation adapté aux besoins de chaque stagiaire et peuvent évoluer en cours d'année.

b) Contenus de formation

Le cahier des charges de la réforme de la formation des enseignants et personnels d'éducation indiquait clairement la nécessité d'établir des équilibres entre les différents niveaux de maîtrise nécessaires pour exercer le métier d'enseignant :

- maîtrise des savoirs de la (les) discipline(s) à enseigner ;
- maîtrise de l'enseignement de ces savoirs ;
- maîtrise du rôle d'enseignant dans le système éducatif.

Les dossiers d'accréditation montrent tous une évolution très positive vers une meilleure intégration et articulation des différents éléments de la formation, notamment par l'ancrage dans le développement de pratiques professionnelles réflexives. Ceci se traduit par une montée en puissance d'organisations de type démarche de projet, approche par compétence, pédagogie inversée et par une meilleure intégration des contenus de formation entre eux. L'ensemble de ces problématiques vise un développement valorisé des compétences professionnelles.

En **Bretagne**, une UE « *Acteur de la communauté éducative* » lie terrain, formation et partenaires de l'école. Les étudiants en M2, réunis par lieu de stage, travaillent à un projet en équipe, à partir d'un diagnostic partagé de leur territoire commun d'exercice.

Depuis 2017, l'ensemble des maquettes et contenus de formation de l'ESPE de **Bourgogne** a été modifié dans une approche par compétences en lien avec le référentiel métiers (nombre d'UE réduit, progressivité des contenus de formation et déclinaison par degré de compétences entre le M1 et le M2). Cette ESPE a composé ses maquettes avec les mêmes objectifs. Ce travail se poursuit maintenant avec le rectorat qui va traduire son Plan Académique de Formation en compétences-métier dans le cadre du PPCR (continuum FI/FC).

c) Continuité de la formation en master

Les nombreux rapports réalisés sur le suivi de la mise en place des ESPE soulignent la confusion entre le processus de formation universitaire professionnalisant des enseignants et CPE et le processus de recrutement des fonctionnaires de l'Education nationale. Le concours de recrutement placé en 1^{re} année de master partage la formation en deux (avant et après le concours). Son organisation en épreuves écrites (admissibilité) et orales (admission) ne permet pas de vérifier le développement des compétences professionnelles des étudiants en formation. En 1^{re} année, les étudiants sont polarisés sur la réussite au concours, au motif qu'avant d'être un bon enseignant, il s'agit d'être un enseignant tout court et que pour cela il

faut réussir le concours. En 2nde année, les fonctionnaires stagiaires sont submergés par la prise en main des classes dont ils ont la responsabilité. Ils sont soumis à la pression de l'urgence de « *préparer leurs cours* ». L'arrivée directement en 2nde année de fonctionnaires stagiaires qui ont réussi le concours sans avoir suivi la formation en 1^{re} année de master (dispenses de diplômes, titres ou diplômes équivalents...) renforce davantage la rupture entre l'avant et l'après concours.

Cette rupture permet de comprendre quelques-unes des difficultés rencontrées par les ESPE pour mettre en place une formation universitaire professionnalisante. Alors que pour toutes les autres professions de niveau master, la formation universitaire s'établit sur un cursus de professionnalisation en quatre ans (écoles d'ingénieurs, écoles dentaires ou encore de pharmacie), la formation universitaire des enseignants se circonscrit à une année post-concours. En effet, les années précédant le concours sont consacrées, en grande partie, à sa préparation.

Le principal enjeu à venir est de faire évoluer cette situation pour installer un cursus de formation universitaire professionnalisante qui s'appuierait sur le cycle de master complet (1^{re} et 2nde année). Il serait précédé de parcours spécifiquement dédiés à la professionnalisation en licence et suivi après le master d'un accompagnement à l'entrée dans le métier (formation des néotitulaires). Cela suppose de réinterroger le processus de recrutement de l'Éducation Nationale, de ses personnels enseignants et d'éducation en repensant la forme, la nature et l'organisation du concours.

Une telle organisation sur deux années pleines de formation universitaire, avec pour enjeu le développement des compétences professionnelles et l'acquisition des connaissances nécessaires, permettrait :

- de renforcer l'adossement à la recherche en développant les articulations recherche, formation, terrain ;
- de développer les mobilités sortantes pour permettre au plus grand nombre d'étudiants d'effectuer des stages professionnels dans d'autres pays, notamment en Europe (programmes Erasmus par exemple...) ;
- d'accroître l'intégration des différents champs de compétences et des domaines de connaissances convoqués dans la formation.

Le recours aux dispositifs usuels à l'université, tels que les validations d'acquis, les financements de reprises d'études et de réorientations professionnelles, favorise le maintien d'une forte attractivité pour les publics qui souhaitent devenir enseignants après une expérience plus ou moins importante dans d'autres voies professionnelles.

A **Aix-Marseille**, un travail est réalisé en coopération avec les directions académiques (stages basés sur le volontariat en juillet pour Avignon (quatre jours) pour préparer la prise en main de la classe en septembre. Dans les Alpes de Haute-Provence, trois journées thématiques sont proposées avant la prise en main de la classe (maternelle, ASH, ressources) dans la perspective d'une constitution d'équipes de suivi (référénts ESPE, tuteurs de terrain, circonscriptions, fonctionnaires stagiaires) avec des journées de travail en commun pour, par exemple, la préparation des TD délocalisés de l'année.

A **Reims**, pour les stagiaires, après un premier travail conjoint avec les services académiques lors de la semaine de pré-rentrée, les cours à l'ESPE démarrent la deuxième quinzaine de septembre. Ce temps libéré est consacré à l'aide à l'entrée dans le métier. Il se déroule en contexte professionnel, avec le tuteur terrain comme interlocuteur préférentiel. Les objectifs sont explicités et renvoient à l'intégration dans une équipe éducative, la construction d'une relation enseignant/élèves, la compréhension des règles et codes du métier, la construction des cadres (emplois du temps, règles de vie...), aux débuts dans la gestion de sa ou ses classes.

d) *Suivi des stagiaires et diversité des étudiants*

Comme toute formation universitaire professionnalisante, les masters MEEF reposent largement sur une articulation étroite entre les stages en établissements scolaires et les temps de formation à l'université, dans l'ESPE.

Toutes les ESPE ont organisé des stages pour les étudiants de 1^{re} année (voire pour certaines, des stages pour les étudiants de licence, en L2 et L3). Ces stages sont généralement construits sur le principe d'une progressivité depuis la découverte du métier sous toutes ses facettes jusqu'à son exercice en responsabilité.

M1 alternants à **Créteil** : Depuis la rentrée 2015 plusieurs groupes de M1 en alternance ont été mis en place (de 108 à 165 étudiants de 2015 à 2018). Les résultats permettent de constater pour ces étudiants une meilleure réussite au diplôme et au concours. D'une session à l'autre, les étudiants de M1 en alternance valident leur diplôme pour 95 à 100% d'entre eux. Comparativement aux étudiants de M1 « classique », ils obtiennent en moyenne + 0,95 point à la note d'admission à l'issue des épreuves du concours de recrutement des professeurs des écoles. Des enquêtes de satisfaction indiquent pour ces étudiants une entrée progressive dans le métier très appréciée. Il est à noter que les étudiants qui suivent ce dispositif ont été sélectionnés, ce qui conduit à nuancer l'interprétation des taux de réussite et de satisfaction du dispositif.

L'année de fonctionnaire stagiaire fait l'objet d'un suivi qui permet d'intégrer les attentes de l'employeur en matière de titularisation avec les organisations de la formation. Toutes les initiatives conduites visent à mieux articuler la formation et le terrain en soutenant particulièrement le rôle de l'établissement scolaire comme lieu de formation. On notera notamment le développement d'initiatives pour accompagner les interactions entre

l'établissement d'accueil et l'équipe pédagogique (Aix-Marseille, Amiens, Bretagne, Centre Val de Loire, Créteil, Franche-Comté, Grenoble, Lille, Montpellier, Nantes, Strasbourg).

Dans l'académie de **Montpellier**, les enseignements de tronc commun du 2nd degré ont lieu dans des établissements (collèges-lycées) et font intervenir l'équipe de direction et les enseignants dans la formation. Les étudiants suivent la formation pendant l'année dans deux établissements (collège ou lycée).

Dans l'académie de **Poitiers** et de **Besançon**, ces enseignements transversaux du 2nd degré sont dispensés sur chacun des sites de l'ESPE, permettant, à partir d'un fin maillage territorial tenant compte de l'établissement d'affectation des fonctionnaires stagiaires, de leur offrir une formation de proximité, quelle que soit leur université de rattachement.

La principale difficulté provient de l'ambiguïté du statut des étudiants fonctionnaires-stagiaires qui doivent concilier les exigences d'exercice du métier et les exigences de la formation ; l'éloignement entre le lieu de stage et le lieu de formation et la charge de travail qui pèse différemment dans l'année universitaire et dans les temps de formation sont des facteurs qui accroissent cette difficulté.

A **Reims**, un groupe de travail conjoint ESPE/rectorat est consacré au tutorat mixte. Ce groupe de travail a permis l'élaboration d'un cahier des charges conjoint accessible en ligne sur le site de l'ESPE et diffusé largement auprès des corps d'inspection, des tuteurs et des stagiaires. Ce cahier des charges intègre entre autres des temps de réunion conjoints tuteurs/stagiaires une procédure d'accompagnement renforcée (sous la forme d'un contrat pédagogique) pour les stagiaires en difficulté.

A l'ESPE de **La Réunion**, un pôle d'ingénierie de l'alternance intégrative a été créé pour renforcer le modèle de formation en lien étroit avec le rectorat. Ce pôle d'ingénierie comprend trois personnes à temps plein : un responsable, chef d'établissement et directeur-adjoint de l'ESPE, un formateur référent pour le 1^{er} degré et un formateur référent pour le 2nd degré. C'est le pôle d'ingénierie qui élabore tous les documents partagés nécessaires au suivi et à l'accompagnement des stagiaires. Ce Pôle entretient, de façon quotidienne, des relations suivies avec les corps d'inspection, les circonscriptions du 1^{er} degré et les établissements du 2nd degré. Il accueille également les stagiaires et contribue à l'attribution des lieux de stage.

En **Bretagne**, la diversité des profils et parcours des étudiants a été prise en compte dans les nouvelles maquettes : volume variable mathématiques/français en M1 1^{er} degré, modules au choix de l'étudiant en M2 pour tous les parcours, UE dont le lieu de formation peut être choisi par l'étudiant.

e) Professionnalisation en licence

En amont, la grande majorité des universités intègre l'orientation vers les masters MEEF dans les dispositifs d'accompagnement professionnalisant de son offre de licences. Souvent adossés à des stages, ces dispositifs comportent des UE spécifiques qui permettent aux étudiants de découvrir les métiers de l'enseignement et de l'éducation. Cette intégration, mal prise en compte lors de la mise en place des ESPE, est de plus en plus effective au fur et à mesure des nouvelles accréditations des licences. On peut penser que lorsque toutes les vagues d'accréditations seront passées, ce dispositif sera généralisé. Par exemple, à Montpellier en 2018, environ un tiers des étudiants de M1 MEEF ont suivi un parcours comportant des unités d'enseignement de professionnalisation en L2 et L3. Ce chiffre – de 10% en 2015 – est en progression constante. Lors de l'enquête réalisée, les étudiants répondent massivement que cela les a aidés à opter pour le master MEEF, et les a également aidés au cours du master MEEF.

De plus en plus d'universités intègrent donc des dispositifs complémentaires spécifiques pour les étudiants qui souhaitent devenir professeurs des écoles et ceux qui visent l'enseignement professionnel et/ou technologique.

Le cas des étudiants qui visent l'enseignement professionnel et/ou technologique est plus complexe car il concerne un public plus difficile à cerner (BTS, IUT, licences professionnelles) et souvent largement composé de professionnels en reconversion. Les effectifs sont souvent faibles ou dispersés territorialement. Afin de limiter les effets des caractéristiques des publics, le regroupement de filières par grands domaines technologiques, une troisième année de licence spécifique ou la construction de formations à l'échelle d'une grande région est mise en œuvre ou à l'étude. Il en est notamment ainsi à Aix-Marseille, Lyon, Nancy-Metz, Toulouse ou encore Versailles.

L'ESPE de l'Académie de **Strasbourg** organise un Parcours de Professionnalisation aux Métiers de l'Enseignement (PPME) et le propose à tous les étudiants de licence de l'Université de Strasbourg. Cette professionnalisation se fait par la définition de parcours de formation dès la 1^{re} année de licence, dans le cadre des licences disciplinaires existantes, à travers des UE/modules optionnels proposés par l'ESPE. Ces parcours permettent une spécialisation progressive vers les carrières du 1^{er} et du 2nd degré et l'encadrement éducatif. Ils sont organisés en :

- ✓ U.E. « Projet professionnel personnel » : conçues dans une logique de continuité au fil des semestres et articulées avec des mises en stage.
- ✓ U.E. « Remise à niveau disciplinaire ».

Les contenus qui y sont définis répondent à deux logiques différentes : En L1 et L2 le parcours est indifférencié, en L3 il se spécialise entre des options 1^{er} degré, 2nd degré ou CPE.

Dans l'académie de **Montpellier**, toutes les licences des quatre universités de l'académie pouvant déboucher sur les métiers de l'enseignement proposent des unités d'enseignement de pré-professionnalisation en L2 et L3 comprenant un stage en école ou établissement et un enseignement préparant aux métiers d'enseignant. Pour les étudiants envisageant de devenir professeurs des écoles, il est également proposé des enseignements en français et en mathématique. Il existe depuis longtemps une Licence 3 à la faculté des sciences de l'université de Montpellier qui permet, à des étudiants issus d'une 2nde année de Licence scientifique, d'acquérir des compétences professionnelles leur permettant d'intégrer un master MEEF 1^{er} degré, de réussir le concours et leur entrée dans le métier. L'université de Montpellier a ouvert en 2018 une licence pluridisciplinaire dès la 1^{re} année de Licence ayant la vocation de donner aux étudiants une formation les préparant au mieux au métier de professeur des écoles sans exclure d'autres orientations.

f) L'accompagnement à l'entrée dans le métier

De nombreux projets académiques intègrent progressivement la prise en charge de l'accompagnement à l'entrée dans le métier lors des deux premières années de titularisation. Certains poursuivent cet accompagnement en 3^e année (Paris, Versailles, Nice). De nombreux dispositifs proposent un accompagnement personnalisé qui se décline à partir des acquis de la formation initiale ; dans quelques cas, ce suivi s'appuie sur le développement de l'usage d'un portfolio de compétences.

C'est par conséquent un continuum de formation débutant en licence et se poursuivant après le master de façon personnalisée qui peut permettre aux néo-titulaires de réussir leur entrée dans le métier.

L'ESPE de **Nice** s'est engagée depuis 2013 dans la construction d'un continuum de formation de M1 à T3 tant pour le 1^{er} que le 2nd degré. Le temps de formation est de dix jours en T1, huit jours en T2 et cinq jours en T3 avec une participation à 50% de l'université et 50% des praticiens de terrain. Les équipes pédagogiques sont identiques à celles du master afin d'assurer une continuité de formation. Chaque année, cette formation comporte 50% de contenu transversal et 50% de formation disciplinaire/didactique. Tous les néotitulaires reçoivent une formation commune avec certains choix optionnels (ex : conduite de projets en EDD ou Education à la santé).

L'ESPE de l'académie de **Paris** propose un continuum Fonctionnaire Stagiaire-T1-T2 avec outil d'auto-positionnement, parcours de formation spécifique sur des thématiques transversales en T1 et sur des thématiques disciplinaires en T2.

g) Formation continue

La majorité des ESPE a consacré ses premières années d'existence à mettre en place une formation initiale de qualité, conforme aux attentes institutionnelles. La mission de formation continue est souvent un chantier destiné à prendre de l'ampleur dans les années à venir.

La formation aux certifications, telles que le CAPPEI, le CAFFA, le CAFIPEMF, est, dans de nombreux projets, adossée à la mention 4 du master MEEF avec la délivrance d'ECTS qui permettent aux candidats d'entrer, s'ils le souhaitent, dans une démarche de diplomation.

Des dispositifs organisant les préparations aux concours internes, notamment les agrégations internes, sont largement développés dans le cadre des projets académiques dans plusieurs académies.

Dans de nombreuses académies, les ESPE participent activement aux plans académiques de formation et aux plans de formation départementaux, mais également à la formation des cadres, notamment pour des apports de la recherche ou en ingénierie de la formation.

Quels que soient les contextes, le modèle à construire doit prendre en compte les spécificités des deux partenaires :

- Les ESPE, en partenariat avec les universités, peuvent proposer des formations ancrées dans les résultats de la recherche et permettre l'accès à un diplôme. Aujourd'hui, des enseignants recherchent ce type de formation dans une démarche de développement personnel.

- Les académies, sous la responsabilité des recteurs, proposent une offre de formation dans une perspective de développement professionnel sur des axes identifiés comme prioritaires.

Dans le cadre de la formation tout au long de la vie, ces deux approches devraient se compléter au bénéfice de tous les enseignants pour la réussite de tous les élèves. L'enjeu est important, car la formation initiale ne peut développer sérieusement l'ensemble des compétences

requis, en raison d'une question de temps et de maturité du public accueilli. En effet, plusieurs domaines ne peuvent être travaillés qu'après une appropriation du métier d'enseignant ou de personnel d'éducation, et une confrontation aux besoins des élèves dans des contextes donnés.

Pour parvenir à ce développement de la formation continue au sein de l'Education nationale comme de l'Université, les ESPE doivent être identifiées comme écoles de formation (i.e « La Maison Universitaire des enseignants et des CPE ») et non comme un ensemble d'acteurs aux compétences individuelles, sollicités de manière ciblée et personnelle. En Bretagne, l'ESPE est ainsi membre du comité de pilotage académique de la formation continue. Œuvrer à développer un partenariat institutionnel permet également la mise en place d'un modèle économique et d'une gestion des ressources humaines (recrutement, formation de formateurs) adaptés aux enjeux partagés.

Afin de permettre aux enseignants candidatant aux certifications pour devenir formateurs (CAFIPEMF et CAFFA), l'ESPE de l'académie de **Versailles** propose de suivre, en convention avec le rectorat qui le finance, un diplôme universitaire interdegré permettant une poursuite d'études avec validation d'acquis dans un master Pratiques et ingénierie de la formation. Une équipe pédagogique pluricatégories le prend en charge dans trois sites de l'ESPE de l'académie de Versailles.

L'ESPE de l'académie de **Limoges** intervient fortement dans la préparation au CAFIPEMF (36h de formation sur 48h) et au CAFFA (42h de formation sur 54h), au titre de la formation à la posture de tuteur, ainsi que de la méthodologie de la recherche et de l'accompagnement de l'écrit professionnel. La formation dispensée dans le CAFFA ou le CAFIPEMF est reconnue totalement par équivalence au sein du master MEEF Pratiques et Ingénierie de la formation parcours « Formation, Accompagnement, Conseil aux Enseignants ». Par ailleurs, elle assure intégralement la préparation du CAPPEI, dont la formation est reconnue totalement par équivalence au sein du parcours Accompagnement à la Dynamique Inclusive de la mention MEEF Pratiques et ingénierie de la formation permettant ainsi une diplomation universitaire des enseignants engagés dans ces certifications.

h) Formation des enseignants du supérieur

Les ESPE participent à la formation à la pédagogie des enseignants et des enseignants-chercheurs au sein de leur université de rattachement ou au sein de COMUE. Elles sont très largement force de proposition ou d'interventions dans ces formations. Elles peuvent aussi être pilotes ou responsables du dispositif (par exemple en Bourgogne le Centre d'Innovation Pédagogique et d'Évaluation- CIPE est intégré à l'ESPE), être membres d'un dispositif plus large (par exemple l'ESPE de Lorraine participe au développement de la pédagogie dans le supérieur via le SU2IP et le CS2IP- Direction de la formation et de l'insertion professionnelle).

Les thématiques d'intervention concernent principalement l'utilisation des outils numériques (TBI, boîtiers de vote...) ; la production, scénarisation et médiatisation de ressources pédagogiques variées (module d'autoformation, vidéo pédagogique, serious game...) ; la gestion de projets et d'équipes ; les mécanismes d'apprentissage et/ou de mémorisation des étudiants ou encore les méthodes d'évaluation.

L'essentiel des interventions se fait dans le cadre d'ateliers d'échanges de pratiques, de conférence ou d'accompagnement de projets pédagogiques.

A la rentrée 2018, les ESPE forment des nouveaux maîtres de conférences (exemples de Créteil, Limoges, Nice, Reims, Centre Val de Loire...).

L'ESPE **Centre Val de Loire** participe pleinement à la formation des enseignants du supérieur en ouvrant son plan de formation de formateurs et ses colloques à tous les enseignants de l'université d'Orléans et aux cadres de l'Education nationale. La réflexion s'axe particulièrement sur le décrochage des bacheliers technologiques en IUT en lien avec les IUT de la région. Dans le cadre des trente-deux heures de formation des néo Maîtres de Conférences, l'ESPE est un acteur majeur de leur formation et de leur accompagnement par des tuteurs. Ces tuteurs seront aussi formés afin de donner un nouvel élan autour de la pédagogie dans l'université.

L'ESPE de l'académie de **Nantes** contribue au comité de pilotage du dispositif de formation des enseignants du supérieur pour l'université de Nantes. Lors des journées pédagogiques de l'université de Nantes une table ronde et des interventions concernant la didactique ont été réalisées. Deux formateurs de l'ESPE interviennent très régulièrement dans la formation des néo enseignants-chercheurs. Pour l'université d'Angers, université partenaire de l'ESPE, la formation des néo-enseignants chercheurs et des néo-enseignants du supérieur est prise en charge par un formateur du site ESPE d'Angers et ce, en collaboration avec le service idoine de l'université d'Angers.

V. Partenariat, équipes plurielles et ressources humaines

a) *Équipes pédagogiques plurielles*

Toutes les ESPE se sont dotées d'équipes pédagogiques pluridisciplinaires, pluricatégorielles et pluri-institutionnelles. La mise en place généralisée des conseils de perfectionnement permet d'assurer une régulation efficace des organisations des formations et une coordination des équipes composées à partir des personnels affectés dans les ESPE, des personnels affectés dans les autres composantes des universités partenaires et des formateurs de terrain mis à disposition par les académies.

L'institution d'un dialogue entre partenaires permet la confrontation des points de vue et a grandement facilité l'évolution des formations vers une meilleure intégration et une plus grande professionnalisation.

Cette évolution s'est généralisée dans toutes les ESPE et dans tous les projets académiques. Ainsi, les axes du réseau des ESPE visent à :

- créer, pour le consolider, un esprit d'école auprès des personnels et usagers à travers des actions culturelles ;
- découvrir – s'enrichir – s'ouvrir à différentes formes de culture (scientifique, artistique numérique, documentaire...) pour les personnels et usagers ;
- former (parcours culture, EAC, EC dans les maquettes, formation T1 et T2) et lier culture et recherche (colloque, journées d'études, mémoires) ;
- ouvrir les ESPE aux partenariats.

Toutes les formations MEEF de l'académie de **Nice** sont encadrées par des équipes pluricatégorielles qui participent à la construction de l'offre de formation, à l'élaboration des contenus et leurs éventuelles révisions suite aux conseils de perfectionnement. La formation est assurée en M1 et M2 par 75% d'universitaires issus des 2 universités de l'académie et 25% de praticiens de terrain (enseignants 1D, 2D, CPE, inspecteurs, CPC...). Cette répartition définit le modèle économique de l'ESPE.

Dans l'académie de **Montpellier**, à tous les niveaux (équipes pédagogiques de parcours, bureau de l'ESPE,...) le travail est réalisé en intégrant tous les acteurs de la formation issus des différents UFR mais aussi les représentants du rectorat. De même, la mise en place de PFA, l'identification de leur mission, de leur reconnaissance dans l'équipe pédagogique, de leur recrutement ont résulté d'un travail impliquant tous les acteurs. Le tronc commun du 2nd degré est réalisé dans des établissements scolaires, ce qui permet à des acteurs de terrain de participer à la formation.

b) Pilotage du partenariat et partenariats divers

L'installation d'un groupe de pilotage du partenariat réunissant le recteur, les présidents des établissements d'enseignement supérieur de l'académie et le directeur de l'ESPE a été mise en place. Ce groupe a pour mission de définir le périmètre du projet académique, d'arrêter les moyens consacrés par chacun au projet et d'en assurer la mise en œuvre. Le budget de projet, de la prévision à l'exécution, en est l'outil privilégié.

Un travail de cartographie budgétaire conduit par l'ESPE de Lorraine en partenariat avec l'IGAENR permet d'avancer sur la mise en place d'un budget à coûts complets rendant compte de manière réaliste des actions menées dans le cadre des projets académiques.

A l'ESPE de **Toulouse Midi-Pyrénées**, le pilotage du partenariat repose sur une « *Commission évaluation et prospective* ». Sous la responsabilité de la Rectrice et du Président de l'Université Fédérale Sont réunis l'équipe de direction de l'ESPE, les représentants des universités ainsi que d'établissements du site impliqués dans la formation professionnelle (ENSFEA, INP). La commission se réunit deux fois par an et traite des choix stratégiques.

A **Caen**, le travail de partenariat entre l'Université de Caen Normandie et l'Académie de Caen pour la mise en œuvre des missions de l'ESPE est formalisé dans une convention cadre qui fixe les orientations politiques et stratégiques. Cette convention comporte autant d'annexes opérationnelles que de domaines où ce travail partenarial connaît des déclinaisons. Cette convention a été actualisée en décembre 2017 et est conclue pour la durée de l'accréditation. Les annexes approfondissent notamment les modalités de la co-contribution à la formation initiale, la formation continue, la recherche, l'école inclusive, l'international. Sur le plan de la méthode, un partenariat pendant six mois a été mis en œuvre avec deux des interlocuteurs académiques membres du Conseil d'Ecole.

c) Ressources humaines

Les personnels affectés dans les ESPE sont majoritairement des enseignants du 1^{er} et 2nd degré (68% en 2015), les enseignants-chercheurs ne représentant que 32% (5% de PU et 27% de MCF). Dans l'objectif de développer la production scientifique, plusieurs universités ont entrepris des plans de transformation des emplois du 2nd degré en emplois d'enseignants-chercheurs.

Aix-Marseille Université applique cette politique depuis la campagne 2014. La proportion d'enseignants-chercheurs est passée de 38% en 2013 à 48% en 2017 (dont 8% de PU). Les profils recherche de ces emplois sont arrêtés avec les unités de recherche membres de la fédération de recherche pour développer le potentiel de recherches en éducation de l'université.

A **Amiens**, ce travail de repyramidage a permis de faire passer la proportion d'enseignants-chercheurs de 22% en 2013 à 34% en 2017.

Accroître le potentiel d'enseignants-chercheurs (et donc celui de recherche pour les universités) par transformation des emplois d'enseignants affectés dans l'enseignement supérieur pour les ESPE s'accompagne, à masse salariale constante, d'une réduction importante du potentiel d'enseignement. Prendre en compte les besoins en potentiel d'enseignement ne peut s'envisager sans l'engagement des académies dans les projets académiques avec la mise en place d'un plan pluriannuel concerté au niveau national. Actuellement il y a dans les différentes ESPE environ 2 700 enseignants et 1 300 enseignants-chercheurs. L'objectif d'inverser ces proportions supposerait de transformer 1 400 emplois d'enseignants en enseignants-chercheurs et de compenser 700 équivalents temps-pleins d'enseignants. Si les Universités s'engagent dans la transformation de supports de postes du secondaire en postes d'enseignants-chercheurs, le projet partenarial incluant la présence de professionnels de l'éducation dans l'enseignement permettrait alors de dépasser cette problématique des ressources humaines dans les ESPE.

Pour autant le rôle des formateurs des enseignants 1^{er} et 2nd degré à mi-temps ou à temps plein est essentiel. Ce statut particulier leur permet de développer des compétences de formateurs à l'articulation entre la recherche et le terrain. De plus, un certain nombre d'entre eux sont docteurs et certains d'entre eux sont qualifiés. L'implication dans la recherche en éducation dépasse le clivage entre catégories et statuts professionnels.

VI. Mise en œuvre de la démarche qualité

Chaque mention de master MEEF est dotée d'un conseil de perfectionnement qui associe notamment, autour du responsable de la mention, des représentants de l'équipe pédagogique, des services administratifs impliqués, des différentes universités et de l'Éducation Nationale. Ils se réunissent de une à trois fois par an suivant la mention. Les conseils de perfectionnement coordonnent l'évaluation des formations et la réflexion sur les évolutions du diplôme. Dans le cadre de la politique de formation adoptée par le conseil de l'ESPE en lien avec le COSP, ils arbitrent les orientations à prendre en la matière. Ils font ainsi des propositions au conseil de l'ESPÉ sur le diplôme concerné en veillant à ce qu'elles soient soutenables financièrement et humainement. Ils veillent également, en lien avec les équipes pédagogiques, à l'harmonisation des enseignements d'un site à l'autre pour une même mention et/ou un même parcours.

Des enquêtes d'évaluation qui permettent de connaître le ressenti des étudiants et stagiaires vis à vis de leur formation sont organisées régulièrement au niveau des universités partenaires par des services communs dédiés. Ces enquêtes portent sur l'adéquation des enseignements suivis au regard des objectifs visés par le diplôme, sur la cohérence des apports fournis, sur l'organisation de la formation.

Ces mêmes services communs effectuent aussi des enquêtes de suivi d'insertion des diplômés quelques mois après obtention des diplômes. Ces données sont importantes pour analyser le taux d'insertion des diplômés non lauréats des concours de recrutement et prendre en compte les transferts possibles des compétences acquises vers d'autres débouchés que celui de l'enseignement.

Cette démarche qualité mise en œuvre dans toutes les ESPE a fortement contribué à faire évoluer au cours de ces cinq années la formation initiale dispensée aux étudiants et stagiaires. Les maquettes de formation ont régulièrement été affinées, les parcours de formation adaptés ont été repensés pour mieux prendre en compte les connaissances et compétences des stagiaires non issus d'un cursus MEEF, les modalités d'évaluation ont chaque année évolué pour soulager la lourdeur du travail demandé aux étudiants et stagiaires mais aussi pour tendre vers une réelle évaluation par compétences. Cette démarche qualité participe aussi à une réflexion partagée des équipes plurielles pour une meilleure recherche de la complémentarité entre les différents acteurs de la formation.

Les ESPÉ disposent aussi de différents services permettant de piloter et évaluer les formations dispensées ainsi que contribuer à l'amélioration des formations. En plus du service de scolarité qui gère entre autres les inscriptions en synergie avec l'université de rattachement, un soutien

administratif est apporté au plus proche du terrain que cela soit au niveau de la responsabilité d'une mention de master MEEF que sur l'ensemble des sites de formation.

Conclusion

Ce dossier illustre la dynamique qui s'est enclenchée depuis la création des ESPE et qui a permis de faire progresser la formation des enseignants.

L'une des réussites majeures résulte du rapprochement des professionnels de terrain, des enseignants et des enseignants chercheurs des ESPE et des UFR partenaires que cela soit au niveau de la formation en alternance proposée que dans le domaine de la recherche en éducation en interaction avec le terrain.

Ainsi de nombreuses initiatives ont consisté à faire que des chercheurs se sont emparés de problématiques professionnelles pour les reconfigurer en questions de recherche et apporter des réponses contextuelles aux acteurs de la formation. Nombre de réponses à appels à projet sont le témoignage d'une articulation renforcée entre recherche et formation. Ce rapprochement entre tous ces acteurs de la formation permet maintenant de penser à un véritable continuum de formation allant de la licence aux premières années d'exercices du métier en tant que titulaire. Cette dynamique tire profit de la mise en place sur chaque site d'un groupe de pilotage réunissant le Recteur, les présidents des universités et COMUE partenaires et l'ESPE.

La multiplication des enseignements à distance et des dispositifs axés sur les potentialités du numérique se sont développés pour répondre aux exigences des nouvelles modalités de transmission des savoirs. La confrontation et l'enrichissement mutuels des pratiques *via* les échanges internationaux accrues par l'attractivité du modèle ESPE a su faire des émules à l'international. Ces multiples échanges internationaux concernant soit des étudiants soit des formateurs sont essentiels dans le fonctionnement des ESPE et leur évolution. Le souci constant d'une auto-évaluation et de pistes concrètes d'amélioration est aussi un principe constitutif du fonctionnement des ESPE qui ont mis en place des procédures rigoureuses.

Ainsi les groupes de pilotage, les conseils de perfectionnement sont composés tout autant d'acteurs internes à la formation que de partenaires externes en lien avec le maillage territorial pour inscrire la formation dans une problématique sociétale. De même les enquêtes de satisfaction conduites auprès des différents acteurs relèvent de la mise en œuvre d'une démarche qualité visant à une amélioration constante de l'existant pour approcher l'excellence.

Les ESPE ont su mettre en place des dispositifs permettant de faire évoluer la formation et de la penser au niveau d'un continuum de formation.

Annexes

Exemples illustrant les différents aspects traités dans ce dossier et traduisant le développement des ESPE depuis 5 ans et le fonctionnement partenarial mis en œuvre.

Structuration de la recherche en éducation

Dans l'académie de **Lyon**, l'ESPE est au cœur du développement du College Education Cognition Langage, partie structurante du projet IDEX. L'ESPE de l'académie de Lyon contribue au portage de la Structure Fédérative de Recherche en Education Lyon-Saint Etienne : la SFR-RELYS s'appuie sur 13 laboratoires, de nombreuses structures associées (IFé, Canopé, ICé etc.), 225 chercheurs concernés par l'Éducation et répartis sur la région Lyon Saint-Etienne.

Le GIS "Education et Formation" de l'Académie de **Strasbourg** est piloté par l'ESPE et associe huit laboratoires de recherche de deux universités (Unistra et UHA), la Maison pour la Science en Alsace et l'Institut de Développement et d'Innovation pédagogique. Trois appels à projets de recherche ont financé des projets en lien avec les problématiques de terrain à hauteur de 36 000 euros.

mais aussi :

A l'ESPE de **Nice**, le GIS CAPEF (Centre d'Analyse des Processus en Éducation et Formation) a mené six projets pluridisciplinaires et inter laboratoires avec des interventions dans quatorze établissements scolaires en 3 ans (ex, Projet en collaboration avec l'Observatoire International de la Violence à l'École « *Threat Assessment of Bullying Behavior in Youth* » de prévention de la cyberviolence et du cyberharcèlement », Projet ADHERE : « *Action contre le Décrochage et le Harcèlement : Education et Régulation par l'Environnement* »...).

L'activité scientifique a été soutenue entre 2015 et 2017 avec :

- ✓ 14 communications scientifiques et/ou organisation de conférences ou journées d'études en 2016
- ✓ 11 communications scientifiques et/ou organisation de conférences ou de journées d'études en 2017
- ✓ 26 publications scientifiques entre 2015-2017 dont 8 articles dans des revues reconnues par l'HCERES
- ✓ 2 chapitres d'ouvrage

Les ESPE de **Toulouse et Montpellier** ont engagé une synergie en termes de recherche (journées scientifiques d'Occitanie juin 2017 et juin 2018), y est associée l'**École Nationale Supérieure de la Formation de l'Enseignement Agricole** au niveau de la région Occitanie.

Dans l'académie de **Montpellier**, un appel à projets annuel soutient les projets de recherche regroupant plusieurs équipes de recherche dans le domaine de la formation et l'éducation afin de développer de nouveaux axes de recherche fédérant différentes équipes. La commission recherche de l'ESPE lance l'appel à projet, l'expertise et fixe les soutiens financiers. Toute la communauté scientifique de l'académie participe à ces projets.

L'ESPE de **Nantes** a engagé avec l'appui de l'université de rattachement la mise en place d'une structure fédérative de recherche. L'ESPE dispose d'une cellule d'animation de la recherche sur l'académie de Nantes qui a proposé à deux reprises depuis 2013 un appel à projet de recherche concernant les objets d'éducation. Un séminaire de recherche « Débuter, quelle activité pour quelle école ? » a pour fonction de mettre en débat toutes les actions financées. Une revue *Ressources* a été créée pour permettre aux travaux de ce séminaire d'être publiés et d'apporter une visibilité du travail réalisé. Les étudiants et stagiaires sont associés au travail de recherche dans le cadre de ce séminaire. Un numéro de la revue *Ressources* est entièrement produit à partir des travaux issus des meilleurs mémoires de master. La transition vers une Structure Fédérative de Recherche est engagée et devrait aboutir d'ici un an.

L'ESPE de **La Réunion** instruit le projet d'une Structure Fédérative sur le modèle des SFERE (Structures Fédératives d'Etudes et de Recherche en Education) déjà développé dans plusieurs ESPE. Cette structure fédérative de l'Océan Indien (SFERE-OI) devrait inclure à terme, cinq équipes de recherche de l'Université de La Réunion, deux instituts internes (Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques et Institut de l'ILLETTrisme). L'académie de La Réunion signera des accords de coopération avec, *a minima*, quatre équipes ou institutions membres de la Commission de l'Océan Indien (COI), sous forme d'un conventionnement avec le rectorat. Un partenariat avec le vice-rectorat et le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte est privilégié.

Développement des relations Recherche, Formation, Terrain

L'ESPE de **Bretagne** soutient 10 groupes de recherche collaborative (dont 5 LÉA, 1 ANR, 1 projet européen). L'ESPE a créé en 2016 un séminaire interdisciplinaire sur les questions d'éducation et de formation, dont le projet est d'évoluer vers une structuration en institut, avec trois pôles « recherche », « expertise » et « formation ». Il réunit 80 personnes et 21 laboratoires.

Le partenariat ESPE de **Bourgogne**-Académie de Dijon (notamment la CARDIE) se traduit par une collaboration et un accompagnement des enseignants-chercheurs sur des projets d'école ou d'établissements (classes "sans notes", classes "tablettes", processus de mutualisation des pratiques en cycle 3 notamment en français, décrochage scolaire dans un EREA, etc.).

mais aussi :

Dans le cadre du plan académique de formation, l'ESPE de l'académie de **Reims** a mis en place deux ateliers de formation à et par la recherche (AFAPR) l'un sur " climat scolaire" et l'autre sur le "concept d'habiter en géographie". Chaque « atelier » est constitué par un groupe pluri-catégoriel piloté par un ou deux enseignants-chercheurs de l'ESPE. Ces ateliers ont pour objectif de favoriser le développement professionnel des acteurs de l'éducation et de la formation. Le travail de recherche se construit à partir d'un questionnement professionnel.

A **Caen**, des Groupes de recherche et développement ont développé un partenariat Rectorat-ESPE ainsi que des activités coopératives de recherche. Ces groupes sont construits dans une logique collaborative et d'intercompréhension entre l'ESPE (via son pôle fédératif de recherche et de formation), le rectorat (via le CARDIE principalement), les laboratoires (via les chercheurs impliqués), les acteurs professionnels des MEEF (via leur implication dans le processus de recherche et développement de leurs pratiques) et les équipes des établissements scolaires. Ils consistent à soutenir les projets articulant formation et recherche à l'initiative de groupes professionnels, à connecter différents acteurs au sein d'un même projet et à promouvoir le développement des pratiques professionnelles par leur articulation avec la recherche en éducation et formation.

L'ESPE de **Versailles** a lancé le dispositif GPS (Gérer Professionnellement les Situations), dispositif d'analyse collaborative de situations éducatives mis en œuvre depuis trois ans par des formateurs de l'ESPE de l'Académie de Versailles avec les étudiants et stagiaires du Master MEEF. Le projet est de créer un site web interactif permettant de mettre à disposition une base conséquente de données (200 récits et analyses de situations collectés fin 2017) et d'en faire un outil interactif de formation initiale et continue avec un accompagnement par la recherche. Parallèlement, l'équipe de formateurs et chercheurs de l'ESPE a déposé à la fin février 2018 un dossier de candidature auprès de l'IFÉ pour constituer un LéA (Lieu d'Education Associé) avec une équipe d'enseignants et d'acteurs d'un lycée professionnel du bassin de Mantes-la-Jolie.

A l'ESPE de **Limoges**, dans le cadre des mentions MEEF 2nd degré et Encadrement éducatif, un outil a été élaboré par la DAFPEN et par un enseignant-chercheur de l'ESPE à partir de recherches menées au sein d'une équipe de recherches toulousaine (IUMR Education, Formation, Travail, Savoirs). Ces recherches ont été prolongées par le travail de deux groupes pluriels de recherche-action dans le cadre du Plan Académique de Formation, proposé au fonctionnaire-stagiaire à des fins de formation et non d'évaluation. Ce document intitulé « *Parcours professionnalisé de Professionnalisation* » (PPP) a pour objectif d'aider le stagiaire à se positionner au cours de son année de stage et de faciliter la coordination entre le stagiaire, le tuteur et le référent ESPE au regard des compétences professionnelles principales à acquérir à l'entrée dans le métier. Ce document a vocation à être à nouveau utilisé dans une optique d'auto-évaluation formatrice lors des années de T1, T2, T3.

A l'ESPE de **Paris**, conjointement aux travaux du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS), le Réseau de Recherche en Éducation, Enseignement & Formation de l'ESPE de l'Académie de Paris (RREEFOR-ESPE), des groupes de recherche et développement sont construits dans une logique collaborative entre l'ensemble des acteurs de l'ESPE et ses partenaires (rectorat via la CARDIE, enseignants et enseignants-chercheurs, formateurs de terrain et équipes d'établissements scolaires). Ces groupes se donnent pour mission de conduire collectivement des actions innovantes et des expérimentations dans les classes, d'en capitaliser les résultats, de les diffuser le plus largement possible, afin d'influencer positivement les équipes encadrantes, la formation des enseignants et personnels d'éducation et de mutualiser les bonnes démarches. L'ensemble de ses acteurs mènent des recherches-actions collaboratives et les valorisent au travers de journées d'étude et de publications permettant à tous les membres de la collectivité éducative et formatrice de contribuer à l'innovation et à l'expérimentation et d'en recueillir les bénéfices.

Les chercheurs de l'ESPE de **Franche-Comté** collaborent avec les équipes académiques à des études ayant trait à l'inclusion scolaire, au climat scolaire, à la réussite éducative dans les quartiers sensibles, par exemple.

Outre les projets développés dans le cadre de l'Institut Carnot pour l'Education et des LEA, l'ESPE de **Grenoble**, en collaboration avec le service Formation Tout au Long de la Vie du Rectorat organise, en 2018, deux universités d'été, avec le soutien financier de l'IDEX. La première est intitulée « Favoriser les apprentissages, Apports de la recherche », et la seconde, « La recherche pour étayer le pilotage en formation ». Il s'agit de mêler les publics du primaire, du secondaire et du supérieur, qui prennent successivement en charge les élèves et les étudiants dans leur parcours de formation. Ces universités d'été font suite au succès de deux stages MIN organisés par l'ESPE en lien avec la prise en charge des élèves présentant des troubles des apprentissages, organisés autour d'interactions directes, imposées, entre chercheurs et praticiens de terrain. Il s'agit avant tout de promouvoir un enseignement fondé sur la preuve (evidence-based), effort d'objectivation pour que les acteurs du système éducatif puissent contribuer efficacement à son évolution.

A **Toulouse**, l'ESPE porte des recherches collaboratives et participe aux PILAR (Projet d'Initiative Locale Adossé à la Recherche) portés par le Rectorat.

Dans le cadre des appels d'offre du GIS "éducation et formation", l'ESPE de l'Académie de **Strasbourg** contribue au renforcement des liens entre recherche-formation (initiale ou continue) - terrain. De plus l'ESPE a organisé avec le rectorat une journée intitulée « Entre laboratoires et terrains Etat de la recherche en éducation dans l'académie de Strasbourg ». Cette journée a donné lieu à des interventions des enseignants-chercheurs de l'ESPE, portant sur le numérique dans les apprentissages, les neurosciences, l'éducation plurilingue, et l'accrochage professionnel enseignant.

A l'**ESPE de La Réunion** un partenariat Rectorat-ESPE a été élaboré pour répondre à des demandes spécifiques de l'Académie mobilisant les compétences des enseignants-chercheurs du laboratoire ICARE (Institut Coopératif Austral de Recherche en Education, EA 7389) de l'ESPE. Les thématiques couvertes concernent : la maîtrise de la langue française en milieu bi/plurilingue ; la maîtrise du langage mathématique ; le suivi des modifications pédagogiques associées aux classes à effectifs réduits (CP et CE1) ou encore, un bilan du système éducatif régional.

Organisation de manifestations scientifiques

L'ESPE de **Limoges** organise depuis trois ans des cycles annuels de conférences, ouverts à tous les professionnels de l'éducation et de la formation, éligibles au titre des animations pédagogiques dans le cadre des Plans départementaux de formation. Ces conférences visent à promouvoir et valoriser les recherches en éducation, en soulignant leur apport sur des dossiers majeurs : « Classes difficiles, élèves en difficulté » ; « Les défis d'une éducation authentiquement inclusive » ...

L'ESPE de l'académie de **Grenoble** organise chaque année un cycle de cinq conférences scientifiques, ouvertes à tous les acteurs du système éducatif (professeurs-stagiaires et titulaires, conseillers pédagogiques, inspecteurs, chefs d'établissement...). Pour les étudiants du master MEEF, la participation à ces conférences contribue à la validation des UE Recherche.

mais aussi :

L'ESPE de **Créteil** anime la commission scientifique du Réseau des ESPE et co-organise avec l'ESPE de **Lyon** *le Printemps de la Recherche en ESPE* depuis 2015.

L'ESPE **Centre Val de Loire** propose des soirées en visio-conférence sur différents thèmes qui associent usagers, formateurs, chercheurs, partenaires par exemple : une conférence avec Sylvain Connac sur le thème « coopération et différenciation pédagogique », une autre co-organisée avec maison pour la science (« *enseigner l'énergie* ») ou encore avec Noel Purdy sur le thème du harcèlement scolaire et Antoine Prost (« l'universitarisation de la formation des enseignants »). Elles sont toutes diffusées en simultané dans les six centres de formation ESPE, suivies de débats (proximité et maillage). Elles sont ensuite disponibles sur la chaîne YouTube de l'ESPE.

Sur le site de Digne, de l'ESPE d'**Aix-Marseille** est organisée la semaine des sciences : organisation du village de la science avec le centre astro (octobre 2018) : manifestation départementale en partenariat avec l'Observatoire astronomique de Haute-Provence, le département des Alpes de Haute-Provence, nombreuses et diverses associations scientifiques et culturelles (Les petits débrouillards, La ligue de l'enseignement). En tout, une trentaine d'ateliers sont présentés pendant deux journées accueillant les publics scolaires, les enseignants et le grand public (près de 1500 visiteurs sur deux jours).

L'ESPE de **Nice** organise chaque année à destination des étudiants de master au moins une conférence scientifique sur chaque site de formation à laquelle les enseignants, inspecteurs, CPC... sont invités. C'est également le cas pour les conférences thématiques organisées chaque année à destination des néotitulaires 2^e année (évaluation, numérique...).

L'ESPE de l'académie de **Reims** propose chaque année un cycle de conférences « *Les rendez-vous de l'éducation et de la formation* ». Le principe de ce cycle est de mobiliser un chercheur extérieur à l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) puis d'organiser trois ou quatre conférences qui mettent en avant les travaux de chercheurs de l'URCA. Chaque chercheur est invité à mettre en lien ses travaux avec une problématique « Education et Formation » (numérique, langage, inclusion, interdisciplinarité, ...). Organisées les mercredis en fin de journée, ces conférences d'une durée d'une heure et demie sont accessibles à un large public et peuvent être suivies en visioconférence à partir des cinq sites de l'ESPE.

Les journées d'études organisées par l'ESPE de **Franche-Comté** sont systématiquement ouvertes aux personnels de l'Éducation Nationale et aux partenaires de l'école (CANOPÉ et CAPÉ) ; certaines d'entre-elles sont incluses dans le plan de formation académique. Une ouverture à des publics plus diversifiés est prévue dans le cadre de la Maison universitaire de l'éducation.

Chaque année, dans le cadre du Partenariat avec la DAFOP, l'ESPE de **Bourgogne** ouvre les journées d'études, colloques et autres séminaires auxquels elle est associée au PAF (par exemple, « *Comment enseigner la Shoah en lycée?* », « *Colloque international - Sciences, society and didactics* », « *L'histoire des mathématiques dans les livres et dans les classes* », « *La socialisation au métier des jeunes professeures des écoles* », « *L'école maternelle et les inégalités* », « *sciences cognitives : apprentissages et éducation* » Laboratoire d'Etudes de l'Apprentissage et du Développement)

L'ESPE de l'Académie de **Strasbourg** propose chaque année un cycle de conférences au CAREL (Centre d'Apprentissages et de Ressources pour une Education aux Langues). En 2017-2018, huit conférences majoritairement en anglais ont porté sur l'éducation aux langues et le plurilinguisme. De plus via le soutien financier de la vie scientifique de l'ESPE, l'ESPE de l'Académie de Strasbourg a cofinancé et co-organisé quatre colloques nationaux ou internationaux portant sur l'inclusion en éducation et les technologies numériques émergentes, la transmédiabilité du conte, la Recherche-Création et les méthodologies didactiques dans les arts et la technologie (en collaboration avec le LABEX GREAM /Groupe de Recherches Expérimentales sur l'Acte Musical) et l'actualité des recherches en autisme (en collaboration avec le Stras-Autisme. Une journée d'étude sur la "souffrance à l'école" est programmée, en lien avec le GIS "éducation et formation".

L'ESPE de l'Académie de **La Réunion** organise depuis sa création des cycles de conférences scientifiques à destination des étudiants, stagiaires et formateurs et conjointement, à destination des personnels de l'Education nationale. Parmi ces conférences, on compte les thématiques et intervenants suivants : Michel Develay (Université de Lyon II) *Le sens des apprentissages*; Vincent Lang (Université de Nantes) *Les enjeux actuels de la professionnalisation des enseignants*; Marguerite Altet (Université de Nantes) *Penser les pratiques enseignantes dans leurs rapports aux apprentissages*; Thérèse Perez-Roux (Université de Montpellier) *La Professionnalisation des enseignants : enjeux actuels*; Sylvie Plane (Université de Paris-Sorbonne) *Oral et apprentissage* ; Philippe Meirieu (Université de Lyon II) *Gérer l'hétérogénéité, de la doxa à l'action*; JC Pellat (Université de Strasbourg), *Enseigner la grammaire au primaire , ...*Au total vingt-sept conférences ont été prononcées par vingt conférenciers. Elles sont toutes à disposition d'un public plus large sur le site de l'ESPE de La Réunion à l'adresse : <http://espe.univ-reunion.fr/recherche/cycle-de-conferences/>

Mobilité des étudiants

L'ESPE de **Lorraine** met en place un partenariat entre plus de dix pays, permettant en 2017 à 120 étudiants de réaliser un stage à l'étranger. Elle collabore avec des autorités éducatives étrangères permettant aux stagiaires de vivre une expérience d'enseignement au cœur même des écoles du pays d'accueil. C'est le cas par exemple en 2018 dans la région de Naples, dans le cadre d'un partenariat impliquant le rectorat de Nancy-Metz, le rectorat de Campanie et l'ESPÉ de Lorraine.

L'ESPE de **Poitiers** met à profit un format d'alternance progressive en MEEF 1^{er} degré permettant aux fonctionnaires stagiaires d'effectuer une mobilité à l'étranger lors des périodes de formation de deux semaines à l'ESPE.

mais aussi :

L'ESPE de **Martinique** a initié cette année un stage de quinze jours pour les étudiants et stagiaires des masters MEEF, sur l'île de Sainte-Lucie en Caraïbe. Ces stages se sont déroulés lors des vacances de la Toussaint (où les établissements de l'île sont en activité), avec un double objectif : (1) une immersion dans les écoles et établissements scolaires afin de découvrir un autre système éducatif et (2) un recueil de données permettant de réaliser une analyse culturelle comparative dans le cadre du mémoire de master MEEF.

L'ESPE de **La Réunion** est en train de contractualiser un partenariat avec l'Afrique du Sud pour que les étudiants du Master MEEF 2nd degré, parcours anglais, bénéficient d'un stage de trois semaines au sein d'établissements scolaires du KwaZulu-Natal.

L'ESPE de **Bretagne**, comme beaucoup d'autres, propose aux étudiants inscrits en première année de master, d'effectuer leur stage de trois semaines de pratique accompagnée dans un réseau d'écoles (Europe, Afrique, Etats-Unis...) pour développer leurs compétences linguistiques, leur ouverture culturelle et sociale, mais aussi permettre le recueil de données de recherche.

L'ESPE de **Bourgogne** a développé un partenariat avec de très nombreux pays. Pour l'année 2017-2018, ce sont 65 étudiants soit de M1, soit de M2 dont le stage de master a eu lieu dans un établissement à l'étranger (dix pays concernés).

L'ESPE de l'Académie de **Limoges** travaille avec plusieurs partenaires étrangers : Bradford College, The Keele and North Staffordshire Primary SCITT, l'Université de Castilla La Mancha et l'Université de Saragosse pour l'accueil des étudiants de master 1 dans des écoles anglaises ou espagnoles.

L'ESPE de **Grenoble** a développé une dynamique similaire, et propose des stages de deux semaines aux étudiants de M1, et surtout aux stagiaires de M2, pendant toutes les périodes de vacances scolaires. Des partenariats existent dans la plupart des pays d'Europe, aux Etats-Unis, à Cuba. L'ESPE de Grenoble participe aussi au réseau des ESPE accueillant des stagiaires mexicains, ainsi que des formateurs des écoles normales mexicaines, entre les mois de septembre de décembre.

L'ESPE de **Franche-Comté** propose un stage de quatre semaines aux étudiants de M2 non stagiaires. Les pays concernés sont l'Allemagne, Cuba, le Maroc, la République Tchèque, la Roumanie et la Suisse (la chaux de Fonds). Pour la rentrée 2018, deux étudiants Canadiens (île du prince Edward) rejoindront l'ESPE.

L'ESPE de **Lyon** propose à l'ensemble des étudiants des séjours à l'étranger qui prennent la forme d'une participation à un programme ERASMUS PLUS, de stages dans des établissements scolaires étrangers, de stages pluriels à l'étranger (quatre semaines).

L'ESPE de **Créteil** envoie des étudiants de M1 à l'étranger dans des écoles francophones. Ces étudiants se rendent pendant deux semaines dans des établissements scolaires aux USA, en Pologne, en Grande Bretagne ou au Maroc pour un stage d'observation et de pratique accompagnée. L'ESPE de Créteil accueille par ailleurs des étudiants Erasmus qui viennent de Pologne ou d'Espagne.

Afin de développer les mobilités sortantes des étudiants et l'ouverture à l'international, l'ESPE de **Nice** organise entre autres un séminaire trinational permettant aux étudiants des échanges avec des enseignants et des étudiants espagnols et allemands sur des thématiques telles que collaborer/coopérer en contexte plurilingue et pluriculturel, le climat scolaire, etc.

En lien avec le service des relations internationales de l'Université de **Caen Normandie**, l'ESPE amplifie régulièrement son activité de partenariat à l'international pour des mobilités entrantes et sortantes (Pays-Bas, Belgique, Finlande, Allemagne, Suède, accord avec les HEP de St Gall, Lucerne et HEP de Lausanne ou encore université des sciences humaines de Kolomna-Russie) outre les stages de courte durée comme les autres ESPE, en faveur des étudiants du master MEEF.

L'ESPE de l'académie de **Paris** s'est dotée d'un service des relations internationales propre dont l'objectif est de veiller à l'ouverture à l'international des formations, en collaboration avec la Direction des Relations Internationales de Sorbonne Université, mais aussi avec la délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DAREIC) du rectorat de Paris. Onze partenariats dont sept accords bilatéraux et quatre échanges ERASMUS sont ou ont été actifs depuis 2013 : en Allemagne (2), en Espagne (3), au Royaume-Uni (5), au Vietnam (1). La mobilité des enseignants s'effectue principalement à travers les accords ERASMUS : deux formatrices de l'ESPE ont ainsi pu effectuer une mobilité d'une semaine à Brighton (Angleterre) pour l'une et à Alacala de Henares (Espagne) pour l'autre dans le cadre de l'accord ERASMUS+ Partenariat stratégique SPIRAL. L'ESPE de l'académie de Paris a également accueilli cinq enseignants venus du Paraguay, de Grenade et de Cadix au cours de la période 2013/2017.

A l'ESPE **Centre Val de Loire**, avec le soutien du rectorat d'Orléans-Tours, douze fonctionnaires stagiaires partent en stage pendant quatre semaines au printemps en établissement scolaire européen (Suède, Ecosse, Autriche). Les étudiants et professeurs étrangers accueillis dans les différents centres de formation de l'ESPE ont participé à la vie culturelle de l'établissement. Deux conférences sur des questions de recherche ont également pu être organisées grâce à la venue d'enseignants-chercheurs étrangers. Le Bureau des Relations Internationales de l'ESPE a été retenu à un appel à proposition de l'Agence Erasmus + (« mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation »). Un partenariat fort est réalisé avec les Ecoles Normales Mexicaines. Ce partenariat concerne d'autres ESPE.

L'ESPE **Lille Nord de France** a développé plusieurs parcours de formation :

- ✓ Parcours « *Coopération internationale et enseignement scolaire* » pour la formation initiale des PE, avec enseignements spécifiques et stage de deux mois à l'étranger, ouvert depuis 2013.
- ✓ Pour la formation continue, diplômes intégrant une ouverture à l'international et à l'interculturel (thématiques et modalités de travail), avec mobilités de stage : Master « *Pilotage des Organisations Scolaires en France et à l'International* », DU « *Contenus disciplinaires et Linguistiques Intégrés pour Les apprentissages et L'Enseignement* ».
- ✓ Depuis septembre 2016, développement des mobilités d'étude et de stage entrantes/sortantes (Erasmus+), pour les étudiants et fonctionnaires stagiaires de toutes mentions et les personnels.
- ✓ Formation diplômante courte (5 ECTS) pour les étudiants internationaux (programme intensif de trois semaines sur le système éducatif français alternant séminaires et stages d'observation).

Expertise

L'ESPE **Toulouse** Midi Pyrénées est sollicitée régulièrement pour des accompagnements à la mise en place de formations, notamment dans les pays du Maghreb (ex : Algérie, vers une mastérisation de la formation des futurs CPE), mais aussi pour des actions de formation continue en cours (notamment Amérique du Sud : Paraguay, formation en didactique des Sciences) et à venir (Chine, Beijing Normal University).

L'ESPE de **Nantes** est investie auprès de l'ENS de Constantine (Algérie) dans le cadre d'un accord visant à masteriser la formation des enseignants. L'accord prévoit une formation d'enseignants de l'ENS, un apport technique sur la masterisation et de la mobilité enseignante.

mais aussi :

L'ESPE de **Franche-Comté** devrait, à la prochaine rentrée, accompagner la mise en place de la mastérisation de la formation des futurs enseignants et la formation continue des enseignants en poste à Casablanca, au Maroc.

L'ESPE de **La Réunion** et son laboratoire ICARE sont sollicités dans la zone sud-ouest de l'Océan Indien pour des expertises dans les domaines de l'ASH (Ile Maurice), de la formation des maîtres (République des Comores), de l'enseignement/bi-plurilingue (Mozambique), etc...

L'ESPE de **Lyon** est impliquée dans des expertises pour l'ONU sur la formation dans l'enseignement technique et professionnel de la république de Côte d'Ivoire (Etat des Lieux et accompagnement de la restructuration), auprès de l'OMS pour la conférence de Haut niveau sur la prévention en milieu scolaire et auprès de l'UNESCO Maghreb sur la prévention en milieu scolaire. Les gouvernements d'Equateur et d'Uruguay souhaitent associer l'ESPE en 2018-2019 à l'expertise pour la requalification de leur système de formation des enseignants.

Formations à l'étranger

L'ESPE **Lille** Nord de France collabore à la formation des enseignants et cadres éducatifs d'autres pays. En 2017 : formation pour des cadres éducatifs du Paraguay et programme de formation personnalisée d'un trimestre pour des étudiantes et enseignantes mexicaines. Des collaborations interinstitutionnelles européennes ont également été développées : partenariat stratégique MORGAN Erasmus+ pour les échanges de pratiques et de ressources en DNL/AICL.

L'ESPE de l'académie de **Paris** est engagée depuis de nombreuses années dans un partenariat avec l'Egypte pour la formation de formateurs. Plus récemment, l'ESPE de l'académie de Paris initie, avec Sorbonne université et l'université de pédagogie de Pékin (Normal Beijing University) un projet de co-diplomation qui consiste à concevoir et mettre en œuvre un double diplôme de Master MEEF 1^{er} degré pour des étudiants chinois et des étudiants français.

mais aussi :

L'ESPE de l'académie de **Reims**, dans le cadre du parcours de master « *Conception Intervention Recherche en Education et Formation* » (CIREF, mention Pratique et Ingénierie de la Formation) offre aux étudiants la possibilité d'obtenir un double diplôme de master avec les trois universités sud-américaines (Universidad Pedagógica Nacional de Bogota –Colombie ; Universidad Pedagógica de la Provincia de Buenos Aires et Universidad Nacional de San Martín - Argentine). Ces doubles diplômes, construits dans le cadre d'un programme PREFALC, sont régis par des conventions qui lient les universités partenaires. Ces doubles diplômes reposent sur la mobilité d'enseignants-chercheurs des universités partenaires. Chaque année, des enseignants-chercheurs de l'ESPE assurent une mission en Argentine et une en Colombie et l'ESPE reçoit un professeur argentin et un professeur colombien pour des enseignements (cours ; séminaires recherche) dans le parcours CIREF.

A l'ESPE de **Lyon** des actions de formation à distance sont mises en place avec des établissements étrangers ainsi que des actions dans le domaine des certifications informatiques et des nouvelles technologies : Côte d'Ivoire, Maroc (Convention OSUI), Tunisie.

L'ESPE de **la Réunion** contribue à la formation des enseignants à Madagascar (ENS), aux Comores (Ministère) et à Maurice auprès du Mauritius Institut of Education (MIE).

Annexe 3 – Numérique éducatif

Formation

Dans le cadre de ses parcours adaptés, l'ESPE de **Grenoble** propose des modules hybrides, en enseignements numérique et LV, prioritairement pour les stagiaires affectés dans des établissements très éloignés des sites de formation. En partenariat avec la DSI de l'UGA et celle du rectorat, ainsi que de la cellule d'appui à la pédagogie universitaire de l'USMB, la mission Enseignement Numérique de l'ESPE de Grenoble a développé une plateforme Moodle spécifique pour les étudiants et stagiaires de l'ESPE. Cette plateforme est accessible à tous les enseignants, quelle que soit leur institution d'origine, et permet le dépôt de documents, la construction de parcours comprenant plusieurs types de supports : documents écrits, audio ou vidéo. La plateforme permet l'accès aux parcours abrités par Magistère.

Sur le site d'**Aix-Marseille** des événements sont co-organisés afin de délivrer un e-portfolio du Master 1 à la fin de la carrière. Ce partenariat avec Canopé permet l'accompagnement des formateurs, des étudiants et des stagiaires dans les domaines numériques. La mise en œuvre de projets numériques (Web radio, web TV, production de capsules, journal numérique) est en articulation directe avec les UE enseignées. Des ateliers sont en libre accès : TNI, tablettes, robotique sont proposés tous les mercredis, animés par les médiateurs numériques de Canopé.

mais aussi :

L'ESPE de **Nice** propose des masters à distance en sciences physique et chimie intégrant une formation expérimentale ainsi que la 1^{re} année de la mention 1^{er} degré. Ces formations utilisent pleinement les outils numériques via la plateforme Moodle : plateforme de formation à distance, diffusion et enregistrement des cours en live, webconférences interactives, etc.

L'ESPE de **Lyon** dans son plan numérique 2018-2020, promeut le développement d'une culture professionnelle numérique pour les formateurs, comme pour les étudiants. Les objectifs d'action portent sur la formation et l'accompagnement des formateurs, la conception et la médiatisation de ressources, le développement des usages numériques en présentiel et à distance, la valorisation des actions et des projets. De nombreux contenus des parcours sont dispensés pour tout ou partie sous des modalités numériques : présentation de projets (parcours adapté DU), hybridation d'UE (mathématiques, STI, mention 4), médiatisation de ressources (formateur et étudiants). L'objectif est d'augmenter ces pratiques aussi bien pour les formateurs que pour les participants. L'ESPE accompagne ce plan tant sur le volet financier (accompagnement de projet) que sur le volet humain (chargé de mission sur le numérique de la formation)

L'ESPE de **Nantes** a développé des formations hybrides sur plusieurs parcours de la mention MEEF 2nd degré et ce en partenariat avec Le Mans Université et l'Université de Nantes : parcours Lettres en M1 sur le site du Mans, parcours STI en M1 et M2, parcours DSI en M1 et M2. Dans le cadre du développement à l'international un parcours de la mention PIF (le parcours IFCI : Ingénierie de formation et contextes internationaux) en triple diplomation avec le Portugal et le Brésil est un parcours hybride destiné à former des professionnels en charge de l'éducation et de la formation des publics migrants.

L'ESPE de **Strasbourg** :

- ✓ propose des formations à distance comme le DU « *Enseigner sa discipline en langue allemande* » en utilisant toutes les fonctionnalités de la plateforme Moodle ainsi que l'évaluation par compétences dans le cadre du Master MEEF « *Adaptation à la Diversité des Elèves* » ;
- ✓ a inscrit dans les maquettes MEEF 2nd degré un cours de tronc commun CIEN (Collaboration Interdisciplinarité dans l'Environnement Numérique). Ce cours travaille le numérique éducatif à la fois dans des environnements institutionnels (ENT de l'académie et partenariat avec la Dane pour un accès au campus commun de l'ENT) et les environnements ouverts du Web. Le numérique y est travaillé sous l'angle des enjeux économiques, pédagogiques, éducatifs et sociétaux ;
- ✓ a participé à la construction de contenus du (FUN) MOOC eFAN EMI (Education aux médias et à l'information à l'ère du numérique) et intégré ce MOOC dans certaines formations de professeurs stagiaires ;
- ✓ a conçu un jeu sérieux en réalité virtuelle destiné à travailler la question des espaces pédagogiques innovants et facilitants avec des étudiants (prototypes de scénarios pédagogiques fournis avec le jeu) ou entre enseignants. Le jeu est développé pour le casque HTC Vive par l'UHA (Université de Haute Alsace), partenaire de l'ESPE ;
- ✓ a développé "La Fabrique" de l'ESPE qui travaille l'innovation et l'ingénierie pédagogique par la formation, l'accompagnement des enseignants, la création de ressources et la communication. L'équipement d'un studio permet la création de contenus vidéo (capsules) destinés à alimenter des cours en ligne ou des supports de communication ;
- ✓ a équipé une salle de formation facilitant l'usage du numérique éducatif (mobilier mobile/classe mobile PC + classe mobile Tablettes/Médiascape/TBI/TNI).

L'ESPE de l'académie de **Reims** s'inscrit dans une démarche de développement d'usages innovants du numérique pour la formation :

- ✓ deux parcours concernant la formation des enseignants, de documentalistes et de CPE se déroulent pour moitié en visioconférence et pour moitié à distance (sur une plateforme de formation à distance) ;
- ✓ classe hors les murs : Les étudiants sont mis en activité autour d'un jeu sérieux dans lequel on les invite à répondre à des questions sur le principe d'un web rallye. Les étudiants sont invités à réfléchir à « Comment le numérique peut-il remettre l'élève au centre des situations d'apprentissage ? » ;
- ✓ simulateurs informatiques de classe pour la formation des enseignants et des tuteurs. Il s'agit de faire travailler les étudiants dans une classe virtuelle ou les amener à conduire un entretien avec un collègue virtuel.

Un réseau de référents numériques dans l'ensemble des départements disciplinaires a été créé en 2015 à l'ESPE de l'académie de **Paris** sous l'autorité du chargé de mission numérique. Au sein de chaque département, le référent numérique doit veiller à l'intégration des outils et des ressources numériques dans l'offre de formation et au développement d'une approche critique par une réflexion sur les enjeux du numérique dans l'exercice du métier d'enseignant. L'ESPE de l'académie de Paris a mis en place en 2017 le dispositif des Ambassadeurs du numérique, d'abord au sein de la mention 1^{er} degré : une trentaine de professeurs des écoles stagiaires (PES) bénéficiant d'un équipement personnel, sont nommés dans des établissements équipés. Ils font l'objet d'un encadrement renforcé dans le domaine du numérique dans les groupes de tutorat et mènent des projets spécifiques dans le cadre du tronc commun de formation. L'ESPE élargit le dispositif en 2018-2019 en l'ouvrant à davantage d'étudiants fonctionnaires stagiaires volontaires.

Depuis 2014, à l'ESPE de **Lille**, un service de production de ressources numériques et d'accompagnement à la pédagogie numérique (SINAP) a été mis en œuvre avec l'appui de deux ingénieurs pédagogiques et deux techniciens audio-visuel, doté notamment d'un studio de captation vidéo. Un learning lab a été ouvert à l'automne 2017 pour développer les pratiques de formation innovantes, interdisciplinaires, collaboratives et créatives ainsi que les usages innovants du numérique en formation. L'ESPE a également mis en place des ateliers de formation à la robotique éducative et prête aux enseignants, fonctionnaires stagiaires et étudiants, différents types de robots éducatifs pour un usage en classe.

L'ESPÉ de l'académie de **Créteil** propose depuis 2014 le Master MEEF 1^{er} degré dans une modalité hybride et une modalité totalement à distance pour quelques publics. Par ailleurs, l'ESPÉ de **Créteil** continue la certification au C2i2e des étudiants-fonctionnaires-stagiaires. Elle participe activement avec le groupe national CoMUN (Compétences Métier dans l'utilisation du numérique) à la création d'un nouveau cadre de référence pour une redéfinition du référentiel numérique des métiers de l'enseignement et de la formation qui sera adossé à la plateforme PIX.

Enfin, une « robothèque pédagogique » a été mise en œuvre en partenariat avec la DANE, proposant des animations à la robotique éducative et le prêt aux étudiants et enseignants d'une gamme étendue de robots pour un usage en classe.

Cette ESPÉ reste impliquée dans quatre e-FRAN :

- « T.A.O ;
- les Savanturiers du numérique ;
- les Parcours connectés ;
- EXAPP_3D.

En partenariat avec les ENS de Cachan et Lyon, les ESPÉ de **Clermont**, de **Caen** et les équipes rectorales Besançon, Clermont, Créteil, Grenoble, l'ESPÉ de **Créteil** a participé à l'élaboration et à l'animation des premières versions du MOOC EMI (Education aux médias et à l'information à l'ère du numérique).

MOOC et modules M@gistère

L'ESPE **Centre Val de Loire** participe par exemple à la création du MOOC EMPAN (Enrichir Mutuellement sa Pratique Pédagogique par le Numérique) dans le cadre du projet Européen SCORAN (plus de cinq mille inscrits dans le monde entier).

L'ESPE **Clermont-Auvergne** en partenariat avec ACTé et le rectorat de l'académie participe au projet de recherche École Éloignée en Réseau (environ 75K€).

mais aussi :

L'ESPE de **Strasbourg** a construit un parcours M@gistère déployé dans plusieurs académies LUNEEA (Les usages du numérique en Arts Appliqués).

En 2017-2018, pour les formations 1^{er} degré en Mathématiques préconisées par le ministère, l'ESPE de **Paris** a conçu et mis en œuvre une formation hybride avec la création du parcours Magistère, élaboré en partenariat avec le Groupe Ressources et la Mission Maths de l'Académie. Ce parcours Magistère a été déployé sur l'ensemble de l'académie et suivi par environ deux mille deux cents enseignants des écoles élémentaires parisiennes. Ce parcours Magistère va intégrer le catalogue national et deviendra ainsi ressource pour les autres académies.

L'ESPÉ de **Créteil** en collaboration avec l'ESPÉ Centre Val de Loire a conçu un parcours de formation à distance M@gistère « Responsabilité professionnelle de l'enseignant (cadre général / spécificités liées aux usages numériques) ». Ce parcours est proposé à des étudiants en M2 et DU dans le cadre du tronc commun du 2nd degré. Il est également mis à disposition des étudiants du parcours MEEF 1^{er} degré afin de les familiariser à la FOAD.

Fédérations de Recherche

L'ESPE de **Versailles** a développé COL-LAB qui vise à favoriser et développer, de manière significative, l'articulation entre recherche, formation et terrain d'application, concernant le numérique en éducation, en favorisant la création de collectifs ouverts et en privilégiant les approches collaboratives orientées par la conception.

L'ESPE **Lille** Nord de France soutient par appel à projet, la production de ressources numériques destinées à tous les acteurs de la formation et de l'enseignement de l'académie. En 2018, dix projets ont été soutenus (moyens horaires, achat de matériel/logiciels, accompagnement technico-pédagogique), dont le projet G-class. Deux importantes manifestations par an, Journées du numérique, sont organisées en collaboration avec la DANE, sur des thèmes liés à l'innovation numérique (deux cents et deux cent-cinquante participants).

mais aussi :

A **Aix-Marseille**, une partie du travail de la fédération SFERE-Provence se fonde sur la problématique relative aux « *Nouveaux outils et dispositifs éducatifs* ».

A **Poitiers**, le GIS « *Innovier avec le numérique pour l'enseignement, la formation et les apprentissages* » irrigue le paradigme de la formation.

L'université de **Nice** a soutenu le développement d'une Unité de Recherche en Emergence au sein de l'ESPE, spécifiquement dédié à l'innovation pédagogique et au numérique (*Laboratoire d'Innovation et du Numérique pour l'Education*).

Avec la mise en place de la Classe Laboratoire, plateforme audiovisuelle et multimédia dédiée à la recherche, l'expérimentation et l'essai des pratiques enseignantes (formation initiale et continue), les enseignants-chercheurs de l'ESPE de **Franche-Comté** accompagnent des étudiants dans leur réflexion et analyse professionnelle (*Recherche en cours sur la résolution de problèmes en mathématiques, articulation entre faire et faire-faire*, notamment). L'accueil de classes du 1^{er} et 2nd degrés dans le cadre de projets de recherche (Ex : apprentissage de la programmation par la collaboration) soutient l'analyse des pratiques professionnelles des enseignants (formation initiale et continue) d'une part, et permet d'analyser le comportement des élèves dans leur apprentissage (didactique de l'informatique...) d'autre part. L'espace en tant que tel est largement ouvert aux enseignants (visites, action de formation continue), avec pour objectif de repenser l'enseignement dans ces espaces innovants en lien avec les nouveaux usages (modularité, mobilité, numérique, "bien-être pédagogique", voir le projet TCube, soutenu par la DNE) et avec la possibilité (intégrée) de réaliser des captations pour illustrer et des analyses réflexives des situations innovantes.

Une journée des usages du numérique est co-organisée chaque année par l'ESPE de **Toulouse Midi-Pyrénées** avec la SFR AEF (Structure Fédérative de Recherche, Apprentissage, Enseignement et la Formation). L'ESPE de Toulouse Midi-Pyrénées est investie dans le pilotage du projet d'environnement numérique collaboratif destiné aux étudiants, enseignants et personnels des établissements membres de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées. (SCOUT : Service COLlaboratif de l'Université de Toulouse).

Contenus de formation

En **Bretagne**, une UE « *acteur de la communauté éducative* » lie terrain, formation et partenaires de l'école. Les étudiants en M2, réunis par lieu de stage, travaillent à un projet en équipe, à partir d'un diagnostic partagé de leur territoire commun d'exercice.

Depuis 2017, l'ensemble des maquettes et contenus de formation de l'ESPE de **Bourgogne** a été modifié dans une approche par compétences en lien avec le référentiel métiers (nombre d'UE réduit, progressivité des contenus de formation et déclinaison par degré de compétences entre le M1 et le M2). L'ESPE de **Franche-Comté** a composé ses maquettes avec les mêmes objectifs. Ce travail se poursuit maintenant avec le Rectorat qui va décliner son Plan Académique de Formation en compétences-métier dans le cadre du PPCR (continuum FI/FC).

mais aussi :

A **Strasbourg**, une UE "Interdisciplinarité et pédagogie de projet" du Master MEEF 1^{er} degré est proposée en M2. Les enseignements dispensés visent à permettre un apprentissage pratique de la démarche de projet, du travail d'équipe et à promouvoir la dimension de travail coopératif. Cette matière doit permettre à l'étudiant de nourrir sa pratique professionnelle lors de son stage et le cas échéant la rédaction de son mémoire en lien avec les UE recherche. Une liste de thématiques pouvant porter sur les trois cycles est proposée (« éduquer à... », « projet artistique et culturel », « vivre ensemble », « maîtrise de la langue », ...). L'étudiant choisit un cycle et une thématique. Des équipes pluri-catégorielles d'enseignants sont constituées autour de chaque thématique et au moins deux disciplines sont associées. La maîtrise de la langue est une compétence évaluée dans toutes les thématiques. Cette UE est l'occasion de faire intervenir les associations du CAPE avec lesquelles l'ESPE a conventionné.

Une attention particulière a été portée à l'alternance intégrative à l'ESPE **Centre Val de Loire** par exemple :

- ✓ Journée de formation de la maquette du master MEEF délocalisée dans quinze établissements de l'académie sous la responsabilité des chefs d'établissements.
- ✓ Evaluation du tronc commun à travers un projet pluridisciplinaire mené en établissement.
- ✓ Participation des chefs d'établissements aux réunions ESPE.
- ✓ Construction d'une grille de compétences devant être travaillées dans l'établissement en lien avec des chefs d'établissements.

A **Reims**, une UE « *projet en partenariat* » est présente dans le master MEEF 1^{er} degré. Elle permet de développer un travail avec les associations partenaires de l'école (OCCE, ligue de l'enseignement, ...) sur des thématiques particulières (égalité filles/garçons, éducation à..., laïcité).

Continuité de la formation en master

A **Aix-Marseille**, un travail est réalisé en coopération avec les directions académiques (stages basés sur le volontariat en juillet pour Avignon (quatre jours) pour préparer la prise en main de la classe en septembre. Dans les Alpes de Haute-Provence, trois Journées thématiques sont proposées avant la prise en main de la classe : maternelle, ASH, ressources) dans la perspective d'une constitution d'équipes de suivi (référents ESPE, tuteurs de terrain, circonscriptions, fonctionnaires stagiaires) avec des journées de travail en commun pour, par exemple, la préparation des TD délocalisés de l'année.

A **Reims**, pour les stagiaires, après un 1^{er} travail conjoint avec les services académiques lors de la semaine de pré-rentree, les cours à l'ESPE démarrent la deuxième quinzaine de septembre. Ce temps libéré est consacré à l'aide à l'entrée dans le métier, il se déroule en contexte professionnel, avec le tuteur terrain comme interlocuteur préférentiel. Les objectifs sont explicités et renvoient à l'intégration dans une équipe éducative, la construction d'une relation enseignant/élèves, la compréhension des règles et codes du métier, la construction des cadres (emplois du temps, règles de vie...), au début dans la gestion de sa ou ses classes.

mais aussi :

A **Grenoble**, les fonctionnaires-stagiaires sont accueillis par des équipes pluricatégorielles dès la fin du mois d'août. Outre les informations pratiques et institutionnelles, ainsi qu'une facilitation de l'ensemble des démarches administratives toutes rassemblées sur place, ils bénéficient de deux journées de formation "prise en main / trousse de secours" conjointement dispensées par les enseignants de l'ESPE et du rectorat ou des DSDEN. Ces journées permettent aussi l'organisation de tous les entretiens individuels aboutissant à la définition des parcours adaptés. Ces entretiens sont réalisés par des binômes inspection/ESPE ou Université, et concernent environ 60% des stagiaires qui bénéficient ainsi d'un plan de formation adapté à leurs besoins et à la politique académique. Un outil en ligne est disponible au cours des entretiens, présentant l'offre de formation (plus d'une centaine de modules au total), et permettant l'enregistrement automatique du parcours, ensuite abrité sur l'application ASTUCE-ESPE. L'académie de Besançon et l'ESPE de Franche-Comté ont testé et utilisé cet outil pour les stagiaires du 2nd degré ; cette expérience devrait être adaptée au 1^{er} degré à la rentrée prochaine.

Avec le rectorat, l'ESPE de l'académie de **Paris** a, dès sa création, développé une collaboration étroite, permettant un travail coordonné sur des questions telles que la gestion des stages et l'accompagnement des professeurs stagiaires, les missions des professeurs formateurs académiques intervenant dans les équipes pédagogiques des parcours de la mention, l'articulation entre la validation universitaire du master et la procédure de titularisation des fonctionnaires stagiaires.

A **Reims**, un groupe de travail conjoint ESPE/rectorat est consacré au tutorat mixte. Ce groupe de travail a permis l'élaboration d'un cahier des charges conjoint accessible en ligne sur le site de l'ESPE et diffusé largement auprès des corps d'inspection, des tuteurs et des stagiaires. Ce cahier des charges intègre entre autres des temps de réunion conjoints tuteurs/stagiaires, une procédure d'accompagnement renforcée (sous la forme d'un contrat pédagogique) pour les stagiaires en difficulté.

A l'ESPE de **La Réunion**, un Pôle d'ingénierie de l'alternance intégrative a été créé pour renforcer le modèle de formation en lien étroit avec le rectorat. Ce Pôle d'ingénierie comprend trois personnes à temps plein : un responsable, chef d'établissement et directeur-adjoint de l'ESPE, un formateur référent pour le 1^{er} degré et un formateur référent pour le 2nd degré. C'est le pôle d'ingénierie qui élabore tous les documents partagés nécessaires au suivi et à l'accompagnement des stagiaires. Ce Pôle entretient, de façon quotidienne, des relations suivies avec les corps d'inspection, les circonscriptions du 1^{er} degré et les établissements du 2nd degré. Il accueille également les stagiaires et contribue à l'attribution des lieux de stage.

En **Bretagne**, la diversité des profils et parcours des étudiants a été prise en compte dans les nouvelles maquettes : volume variable mathématiques/français en M1 1^{er} degré, modules au choix de l'étudiant en M2 pour tous les parcours, UE dont le lieu de formation peut être choisi par l'étudiant.

mais aussi :

L'ESPE de **Caen** a mis en place un contrat de formation pour les fonctionnaires stagiaires dans lequel les attendus de la formation sont explicités au fonctionnaire stagiaire dans le cadre d'un contrat qui précise notamment les éléments pris en compte dans l'élaboration de l'avis de l'ESPE quant à la titularisation. Ce contrat fait l'objet d'une présentation par les responsables de parcours de manière à mettre en évidence les engagements réciproques du stagiaire et de l'ESPE. L'enjeu est celui d'une clarification du positionnement dans un processus de formation.

A l'ESPE de **Créteil**, pour pallier les difficultés rencontrées par les étudiants fonctionnaires stagiaires dans la prise en charge des groupes classes, un dispositif nouveau consiste à proposer très rapidement des ateliers ayant pour objectif de favoriser le développement d'une posture professionnelle en s'appuyant soit sur des techniques propres à travailler sa présence corporelle, ses gestes, sa voix, soit sur l'analyse de pratique ou un approfondissement disciplinaire.

L'ESPE de **Toulouse Midi-Pyrénées** a réalisé un travail important sur le tutorat mixte et sur les procédures d'alertes en lien avec le Rectorat. Un service dédié aux stagiaires en difficultés, le « Suivi Individualisé des Stagiaires », donnant lieu à des projets d'accompagnement comportant ateliers collectifs, entretiens, visites et soutiens individuels, délivrés par une équipe pluridisciplinaire.

En **Bretagne**, la diversité des profils et parcours des étudiants a été prise en compte dans les nouvelles maquettes : volume variable mathématiques/français en M1 1^{er} degré, modules au choix de l'étudiant en M2 pour tous les parcours, UE dont le lieu de formation peut être choisi par l'étudiant.

L'ESPE de **Strasbourg** a, comme beaucoup d'autres, élaboré un vade-mecum de la formation et de l'accompagnement des étudiants-professeurs stagiaires avec les services académiques et le Rectorat. Ce Vade-mecum détaille les textes parus d'une part, les orientations, les objectifs et contenus des dispositifs de formation à mettre en œuvre pour les personnels stagiaires et présente, d'autre part, les modalités du tutorat mixte mises en œuvre ainsi que les modalités de signalement et d'accompagnement des stagiaires en difficulté. Tenant compte de ce Vade-mecum, l'ESPE a mis en place un dispositif d'aide professionnelle individualisée (API) pour repérer et prendre en charge, de façon précoce et individualisée, les stagiaires rencontrant des difficultés sur le terrain. L'équipe API, composée des responsables de parcours, les tuteurs Education nationale et Université, propose une écoute attentive sans jugement, hors procédure évaluative, destinée à mettre en évidence des besoins et soumet différentes remédiations (entretiens individuels, visites conseil complémentaires, cours supplémentaires, participation à des ateliers). En cas de difficultés plus importantes, une procédure d'alerte est mise en œuvre. L'alerte et le suivi d'un stagiaire en difficulté donnent lieu à la formalisation d'un document spécifiant les modalités d'accompagnement.

Dans l'académie de **Montpellier**, la formation est également adaptée tant en M1 qu'en M2 dans le 1^{er} degré afin de proposer un complément de formations soit en mathématiques soit en français aux étudiants, en particulier ceux qui n'ont pas suivi le M1 MEEF. Un entretien entre le fonctionnaire stagiaire, l'inspecteur et le responsable pédagogique est organisé au début de l'année, en particulier pour les fonctionnaires stagiaires en renouvellement et ceux issus du 3^{eme} concours. Pendant l'année, lorsque l'étudiant le demande ou l'équipe pédagogique le propose à l'étudiant, il peut être mis en place un accompagnement renforcé nommé Dispositif d'Aide, de Soutien et de Conseil pour lui permettre de trouver des solutions à des problèmes qu'il rencontre. Ce dispositif n'est mis en place que si l'étudiant l'accepte. Il permet à 60% des fonctionnaires stagiaires en difficultés de résoudre les problèmes rencontrés.

L'ESPE de **Grenoble** organise deux réunions des tuteurs académiques et ESPE en amont des premières visites. Ces réunions permettent aux deux tuteurs de se rencontrer, d'échanger et de s'organiser pour le suivi conjoint de leurs stagiaires. Le cahier des charges (élaboré en groupe de liaison), ainsi que les dispositifs d'accompagnement renforcé sont présentés et discutés lors de ces journées d'échange.

L'ESPE de **Bourgogne** avec les partenaires académiques adapte les formations suivant les publics (parcours adaptés déclinés au plus fin selon le parcours antérieur des étudiants, co-tutorat travaillé fin août puis formations en cours d'année, plateforme de suivi des étudiants, procédures d'aide retravaillées chaque année pour proposer des modalités d'accompagnement plus efficaces, formation des tuteurs avec stagiaires en difficultés, etc.)

La formation des tuteurs constitue un axe stratégique important pour assurer la réussite de la professionnalisation à l'ESPE de **Franche-Comté**. Elle est réalisée avec les équipes éducatives de chaque parcours (ESPE/rectorat/DSDEN) pendant six journées réparties dans l'année autour de conférences (stagiaire en difficulté, stagiaire et tuteur en difficulté, par exemple), et d'ateliers par parcours de formation ou interdegré et interdisciplinaire).

Professionnalisation en licence

L'ESPE de l'Académie de **Strasbourg** organise un Parcours de Professionnalisation aux Métiers de l'Enseignement (PPME) et le propose à tous les étudiants de licence de l'Université de Strasbourg. Cette professionnalisation se fait par la définition de parcours de formation dès la 1^{re} année de licence, dans le cadre des licences disciplinaires existantes, à travers des UE/modules optionnels proposés par l'ESPE. Ces parcours permettent une spécialisation progressive vers les carrières du 1^{er} et du 2nd degré et l'encadrement éducatif. Ils sont organisés en :

- ✓ U.E. « Projet professionnel personnel » : conçues dans une logique de continuité au fil des semestres et articulées avec des mises en stage.
- ✓ U.E. « Remise à niveau disciplinaire ».

Les contenus qui y sont définis répondent à deux logiques différentes : En L1 et L2 le parcours est indifférencié, en L3 il se spécialise entre des options 1^{er} degré, 2nd degré ou CPE.

Dans l'académie de **Montpellier**, toutes les licences des quatre universités de l'académie pouvant déboucher sur les métiers de l'enseignement proposent des unités d'enseignement de pré-professionnalisation en L2 et L3 comprenant un stage en école ou établissement et un enseignement préparant aux métiers d'enseignant. Pour les étudiants envisageant de devenir professeur des écoles, il est également proposé des enseignements en français et en mathématique. Il existe depuis longtemps une Licence 3 à la faculté des sciences de l'université de Montpellier qui permet, à des étudiants issus d'une 2nde année de Licence scientifique, d'acquérir des compétences professionnelles leur permettant d'intégrer un master MEEF 1^{er} degré, de réussir le concours et leur entrée dans le métier. L'université de Montpellier a ouverte en 2018 une licence pluridisciplinaire dès la 1^{re} année de Licence ayant la vocation de donner aux étudiants une formation les préparant au mieux au métier de professeur des écoles.

Les formateurs de l'ESPE de **Créteil** participent à une licence *Sciences de l'éducation* qui offre des parcours différenciés à des étudiants provenant de diverses filières générales, technologiques ou professionnelles afin de former à la fois des enseignants, différents personnels éducatifs et de la formation et de l'insertion. Il s'agit de favoriser :

- ✓ l'acquisition des fondements théoriques en sciences humaines et sociales et dans les domaines plus spécifiques de l'éducation, de la médiation et de la formation ;
- ✓ l'initiation aux cultures professionnelles ;
- ✓ la formation professionnelle ;
- ✓ l'articulation entre savoirs et savoir-faire.

mais aussi :

A **Reims**, des dispositifs de préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement coexistent avec des options dans les maquettes de licence (1 par semestre en L2 et L3) et des parcours "renforcés" en L3 (L3 Administration Economique et sociale, Sciences et technologies, Science de l'Education). Dans le cadre des options de L2, il s'agit pour les étudiants de :

- ✓ en S3 : comprendre la place de l'école et ses missions, découvrir la culture professionnelle commune à différents métiers (adossement à quatre jours de stage auprès d'un professeur des écoles, d'un professeur de lycée ou collègue, d'un professeur de lycée professionnel et d'un CPE),
- ✓ en S4 : comprendre l'exercice du métier et la responsabilité des enseignants : rôle, mission, fonction et statut, percevoir les différentes dimensions du métier, sensibilisation aux gestes professionnels, aux parcours des élèves (adossement à quatre jours de stage).

En L3, les objectifs visent les gestes professionnels (adossement à une semaine de stage par semestre) :

- ✓ S5 : connaissances des situations d'apprentissage, responsabilité de l'enseignant, cadre éthique et institutionnel du métier.
- ✓ S6 : observer et analyser les gestes professionnels, observer et analyser des situations d'apprentissage.

A l'ESPE **Centre Val de Loire**, la préprofessionnalisation se travaille pour la plupart des licences avec des parcours intégrés aux licences :

- ✓ S3 : Redécouverte de l'Ecole, connaissance des institutions éducatives.
- ✓ S4 : Stage en établissement scolaire (avec une préparation préalable) ou psychologie/sociologie pour l'enseignement.
- ✓ S5 : Psychologie/sociologie pour l'enseignement (ou stage en fonction du S4)
- ✓ S6 : Approche de différentes didactiques disciplinaires en vue d'être enseignant du 1^{er} ou 2nd degré. Ces interventions sont complétées par des UE de renforcement disciplinaires (par exemple « redécouvrir les maths » dans les filières LLSH.)

L'accompagnement à l'entrée dans le métier

L'ESPE de **Nice** s'est engagée depuis 2013 dans la construction d'un continuum de formation de M1 à T3 tant pour le 1^{er} que le 2nd degré. Le temps de formation est de dix jours en T1, huit jours en T2 et cinq jours en T3 avec une participation à 50% de l'université et 50% des praticiens de terrain. Les équipes pédagogiques sont identiques à celles du master afin d'assurer une continuité de formation. Chaque année, cette formation comporte 50% de contenu transversal et 50% de formation disciplinaire/didactique. Tous les néotitulaires reçoivent une formation commune avec certains choix optionnels (ex : conduite de projets en EDD ou Education à la santé).

L'ESPE de l'académie de **Paris** propose un continuum Fonctionnaire Stagiaire-T1-T2 avec outil d'auto-positionnement, parcours de formation spécifique sur des thématiques transversales en T1 et sur des thématiques disciplinaires en T2.

mais aussi :

A l'ESPE **Centre Val de Loire**, les enseignants néo-titulaires (T1 et T2) du 1^{er} degré se positionnent sur les compétences professionnelles, en début d'année avec un CPC. Leur sont ensuite proposées trois visites. La diversité de l'offre de formation leur permet d'effectuer un choix parmi les thèmes proposés par ESPE et DSDEN reconnus prioritaires et en fonction du positionnement de deux modules parmi plusieurs (débuter au CP, climat scolaire, la maternelle, REP+, la différenciation pédagogique, la gestion des classes à multi-niveaux).

A **Reims**, la formation initiale continuée est élaborée conjointement avec les services académiques. Mise en œuvre dès 2015 pour les T1 (en 2016 pour les T2), cette formation s'inscrit dans le continuum de formation afin d'accompagner l'entrée dans le métier et d'approfondir la professionnalisation des néo-titulaires première et deuxième année. Elle s'articule autour de quatre blocs :

- ✓ culture commune inter-degré (deux journées) : transmettre les valeurs de la république, maîtrise de la langue écrite et orale dans toutes les disciplines ;
- ✓ tronc commun spécifique (deux jours) : les thématiques retenues sont l'identité numérique et la question des gestes professionnels liés aux situations professionnelles autour de la prise en compte de la diversité des publics ;
- ✓ didactique/disciplinaire: (une journée) analyse de situations professionnelles ;
- ✓ animations pédagogiques : (trois jours) placées sous la responsabilité des services académiques.

L'ESPE et l'académie de **La Réunion** ont construit un continuum de formation qui s'étend de la pré-professionnalisation (L2) au suivi des T1. Ce continuum s'actualise via le Plan Académique de Formation.

Dans la même logique, l'ESPE de **Limoges** intervient comme opérateur majeur de formation continue auprès des néo-titulaires du 1^{er} degré : huit jours en T1, quatre jours en T2 et deux jours en T3 sur des aspects disciplinaires/didactiques et transversaux.

Pour les néo-titulaires du 2nd degré (T1 et T2), l'ESPE contribue à des ateliers d'analyse de pratiques professionnelles destinés à des groupes pluridisciplinaires, à hauteur de 9h d'atelier par an pour des groupes d'une quinzaine d'enseignants. Les ateliers mêlent T1 et T2 afin de favoriser le partage d'expériences, la projection de chacun dans un parcours professionnel caractérisé par la progression dans l'acquisition des compétences, et la construction de réseaux professionnels. Ils sont co-animés par un formateur ESPE et un formateur académique afin de favoriser le partage d'expériences et la construction d'une culture commune de la formation.

Formation continue

Afin de permettre aux enseignants candidatant aux certifications pour devenir formateurs (CAFIPMF et CAFFA), l'ESPE de **Versailles** propose de suivre, en convention avec le rectorat qui le finance, un diplôme universitaire interdegré permettant une poursuite d'étude avec validation d'acquis dans un master Pratiques et ingénierie de la formation, parcours formation de formateurs. Une équipe pédagogique pluricatégorielle le prend en charge dans trois sites de l'ESPE de l'académie de Versailles.

L'ESPE de **Limoges** intervient fortement dans la préparation au CAFIPMF (36h de formation sur 48h) et au CAFFA (42h de formation sur 54h), au titre de la formation à la posture de tuteur, ainsi que de la méthodologie de la recherche et de l'accompagnement de l'écrit professionnel. La formation dispensée dans le CAFFA ou le CAFIPMF est reconnue totalement par équivalence au sein du Master MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation parcours « Formation, Accompagnement, Conseil aux Enseignants ».

L'ESPE de **Limoges** assure intégralement la préparation du CAPPEI, dont la formation est reconnue totalement par équivalence au sein du parcours Accompagnement à la Dynamique Inclusive de la mention MEEF PIF permettant ainsi une diplomation universitaire des enseignants engagés dans ces certifications.

mais aussi :

L'ESPE **Clermont-Auvergne** assure la préparation aux certifications de l'Education nationale. Chaque année, environ 70 enseignants titulaires de l'académie suivent une préparation au CAFIPMF, au CAFFA ou au CAPPEI. La possibilité de valider cette préparation au titre d'une unité d'enseignement du master Sciences de l'Education devrait être effective à la rentrée 2018. L'activité de formation professionnelle continue à l'ESPE Clermont-Auvergne en direction des publics adultes (hors titulaires de l'Education nationale) concerne, chaque année, entre 230 et 250 personnes, le plus souvent dans une démarche de reconversion.

En **Centre Val de Loire**, le M1 du master pratiques et ingénierie de la formation permet l'accès aux certifications CAFFA-CAFIPEMF et CAPPEI. Les inscriptions des personnels de l'EN sont financées par le Rectorat afin de rendre la FC diplômante dans un souci important de coopération. Le M2 propose les options « *Publics en situation de vulnérabilité* » et « *Enseigner par le numérique* ». Ces modules se déroulent en classes virtuelles et sont diplômants. En 2018, 400 cadres de l'Education nationale et de l'ESPE ont pu participer ensemble à des formations menées par Patrick Picard de l'iFé sur l'entretien d'explicitation, par André Tricot de l'ESPE de Toulouse sur le numérique, par Christophe Marsollier, IGEN, sur la bienveillance ou par Antoine Prost sur l'universitarisation de la formation des enseignants.

A **Nice**, la formation de formateurs et formatrices a été intégrée comme Diplôme Universitaire de la mention "Pratiques et Ingénierie de la Formation" (PIF) du master MEEF. Ce DU composé de dix modules de 10h (cinq par semestre) inscrits au PAF du rectorat, ainsi que dans le plan de formation des deux universités partenaires, délivre 15 ECTS du master 2 PIF. Cette formation a été élaborée, dès 2014, conjointement avec le Rectorat de l'Académie de Nice, en lien avec les objectifs de la certification des formateurs et formatrices académiques du 2nd degré. Elle s'adresse aux formateurs et formatrices impliqués dans l'alternance (tuteurs et tutrices) et dans les UE de professionnalisation des maquettes de formation préparant aux concours de recrutement du 2nd degré dans l'Education nationale. Elle s'adresse également aux formateurs de l'université qui interviennent dans l'une des mentions du master MEEF. Chaque année vingt à vingt-cinq formateurs suivent cette formation.

L'ESPE de **Bourgogne** a en charge la formation au CAFFA, CAFIPEMF et pour les deux tiers la formation au CAPPEI. Certaines de ces formations sont adossées pour tout ou partie à des parcours de la mention PIF permettant ainsi une diplomation universitaire des enseignants engagés dans ces certifications.

A l'ESPE de l'académie de **Paris**, le Master MEEF Mention Pratiques et Ingénierie de Formation propose trois parcours : 1) « *Métiers de l'adaptation et de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers* » qui intègre en M1 la préparation à la certification CAPPEI ; 2) « *Formation de formateurs* » intègre en M1 la préparation aux certifications CAFFA et CAFIPEMF ; 3) Le parcours *numériqueurs* est plus spécifiquement orienté vers les compétences de formation par et avec les médias numériques. Les formations dispensées dans ces parcours sont organisées majoritairement en inter-degré, menées en partenariat avec quatre universités parisiennes, l'ESPE et le Rectorat. Le rectorat, par une convention avec l'ESPE, finance une partie de cette formation diplômante. Actuellement environ 150 enseignants du 1^{er} et du 2nd degré suivent ce Master MEEF Mention PIF.

L'ESPE de **La Réunion** a en charge la formation au CAFIPEMF au CAFFA et au CAPPEI. Pour toutes ces formations des équivalences sont attribuées permettant aux lauréats de s'inscrire dans une formation continuée de niveau Master avec trois débouchés potentiels : le master MEEF parcours formation de formateurs (Mention PIF), le master MEEF AIBEP - Accompagnement et Interventions auprès des Publics à Besoins Educatifs Particuliers (Mention PIF) et le master MEEF Recherche en éducation (inter-mentions).

Formation des enseignants du supérieur

L'ESPE **Centre Val de Loire** participe pleinement à la formation des enseignants du supérieur en ouvrant son plan de formation de formateurs et ses colloques à tous les enseignants de l'université d'Orléans et aux cadres de l'Education nationale. La réflexion s'axe particulièrement sur le décrochage des bacheliers technologiques en IUT en lien avec les IUT de la région. Dans le cadre des trente-deux heures de formation des néo Maîtres de Conférences, l'ESPE est un acteur majeur de leur formation et de leur accompagnement par des tuteurs. Ces tuteurs seront aussi formés afin de donner un nouvel élan autour de la pédagogie dans l'université.

L'ESPE de l'académie de **Nantes** participe au comité de pilotage du dispositif de formation des enseignants du supérieur pour l'université de Nantes. Lors des journées pédagogiques de l'université de Nantes une table ronde et des interventions concernant la didactique ont été réalisées. Deux formateurs de l'ESPE interviennent très régulièrement dans la formation des néo enseignants-chercheurs. Pour l'université d'Angers, université partenaire de l'ESPE, la formation des néo-enseignants chercheurs et des néo-enseignants du supérieur est prise en charge par un formateur du site ESPE d'Angers et ce, en collaboration avec le service idoine de l'université d'Angers.

mais aussi :

Adossé à un programme de recherche sur la construction du « sujet professionnel » en formation, auquel participe l'enseignant-chercheur pilotant le Pôle d'Ingénierie pédagogique de l'ESPE de **Limoges**, un dispositif de vidéo-formation des nouveaux enseignants-chercheurs à la pédagogie universitaire a été mis en place à la rentrée 2017-2018. Il vise à accompagner les nouveaux enseignants-chercheurs dans l'optimisation de leurs modalités d'intervention auprès des étudiants, en leur permettant de s'approprier grâce à une analyse réflexive de ressources vidéos leur "genre professionnel" et ses "règles métiers" spécifiques. Quatre types de vidéos, issues de la plateforme NéopassSup et de la vidéothèque de l'établissement, sont exploitées : des vidéos illustrant des situations de travail, des vidéos permettant d'accéder au sens que l'EC donne à son activité professionnelle, des vidéos permettant de saisir la manière dont les étudiants ont perçu leur activité professionnelle, et des vidéos rendant compte de la confrontation de l'enseignant-chercheur à ce que disent ces étudiants.

A **Reims**, la formation des nouveaux MCF est construite autour d'un projet personnalisé de développement des compétences professionnelles adossé à trois modules de formation :

- Enseigner à l'université : objectifs, situations, évaluation.
- Modalités et dispositifs d'enseignement. Il s'agit d'un module qui met en avant les usages du numérique.
- Contexte d'exercice.

A Créteil, le plan de formation des formateurs propose, en plus d'un ensemble de GR (groupes de réflexion sur différentes perspectives pédagogiques et didactiques, toutes disciplines confondues), une formation spécifique à destination des doctorants (MODO : Modules pour les doctorants, organisés en lien avec le département des écoles doctorales), ainsi qu'une formation à l'attention des nouveaux enseignants du supérieur : dans ce cadre, trois modules étaient proposés en 2017-18, l'un intitulé "Communiquer en anglais, écrit et oral scientifique", un autre sur la "Responsabilité professionnelle dans l'enseignement supérieur", un autre enfin sur les "Ressources pour la formation en mathématiques". Ces modules spécifiques s'ajoutent aux nombreuses journées d'études, ouvertes à tous et en particulier aux nouveaux enseignants intéressés par les apports de la recherche dans le développement de la formation. À partir de la rentrée 2018, l'ESPE de Créteil, forte déjà de son expérience dans la formation des formateurs, interviendra plus spécifiquement auprès des nouveaux MCF : les modalités de cette formation sont en cours d'élaboration.

Dans le prolongement du programme Investissements d'Avenir (IDFI-PaRé - réf. ANR - 11-IDFI-0028) dont bénéficie l'université de **Poitiers**, un service dédié à la rénovation des pratiques pédagogiques universitaires a été créé en 2014, le CRIIP (Centre de Ressources, d'Ingénierie et d'Initiatives Pédagogiques). Répondant aux missions de l'ESPE de l'académie de Poitiers, il propose aux enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université de Poitiers un accompagnement et une boîte à outils (pédago'lab) en matière de pédagogie. Des journées d'étude, des partages de pratiques, des réflexions scientifiques sont conduites, animées par les permanents de ce Centre. Ce Centre a pour responsable un enseignant rattaché à l'ESPE. Dans le cadre de la contractualisation 2018-2021, l'ESPE de l'académie de Poitiers propose une formation initiale pour former des experts en ingénierie de la formation en établissements universitaires. Ce parcours de master « Conseiller pédagogique dans le supérieur » est hébergé sous la mention MEEF Pratiques et ingénierie de la formation et permettra de former les professionnels pour répondre aux besoins des universités en la matière. Ce parcours de master présente certaines unités d'enseignement qui formeront aussi les néo-recrutés de l'université de Poitiers dans le cadre des décharges accordées à ces nouveaux personnels.

Annexe 5 – Partenariat, équipes plurielles et ressources humaines

Équipes pédagogiques plurielles

Toutes les formations MEEF de l'académie de **Nice** sont encadrées par des équipes pluricatégories qui participent à la construction de l'offre de formation, à l'élaboration des contenus et leurs éventuelles révisions suite aux conseils de perfectionnement. La formation est assurée en M1 et M2 par 75% d'universitaires issus des 2 universités de l'académie et 25% de praticiens de terrain (enseignants 1D, 2D, CPE, inspecteurs, CPC...). Cette répartition définit le modèle économique de l'ESPE.

Dans l'académie de **Montpellier**, à tous les niveaux (équipes pédagogiques de parcours, bureau de l'ESPE,...) le travail est réalisé en intégrant tous les acteurs de la formation issus des différents UFR mais aussi les représentants du rectorat. De même, la mise en place de PFA, l'identification de leur mission, de leur reconnaissance dans l'équipe pédagogique, de leur recrutement a résulté d'un travail impliquant tous les acteurs. Le tronc commun du 2nd degré est réalisé dans des établissements scolaires ce qui permet à des acteurs de terrain de participer à la formation.

mais aussi :

ESPE **Lille Nord de France** : co construction et mise en œuvre collaborative en équipes plurielles du master MEEF mention PIF tous parcours (EDLF, 2ESD, ECLA, POSEFI) pour assurer conjointement le développement professionnel des enseignants et pour répondre aux exigences actuelles des métiers d'enseignants, de formateurs ou de chefs d'établissement puisqu'il s'agit de mettre en synergie la connaissance et l'analyse réflexive des gestes professionnels dédiés avec les apports et les démarches de la recherche. Les cadres de référence et d'analyse partagés et mobilisés par les équipes plurielles (IA-IPR, IEN, CPC, chefs d'établissement, formateurs ESPE) rendent visibles, cohérents et convergents les apports de formation et participent de la montée en professionnalité des étudiants.

L'ESPE **Clermont-Auvergne** a mis en place, dans le cadre du tronc commun, une formation sur le climat de classe, faisant intervenir un conférencier, André Canvel, délégué ministériel, puis des équipes pluridisciplinaires (enseignants, chef d'établissement, inspecteur vie scolaire, IEN, Proviseur vie scolaire, CPE, Professeurs documentalistes, gestionnaire, Psychologue de l'EN, formateurs ESPE, PFA).

A l'ESPE **Toulouse** Midi-Pyrénées des formations conjointes tuteurs Education nationale et ESPE permettent de construire une culture commune.

A l'ESPE de **Nantes**, des équipes plurielles existent au niveau de l'alternance intégrative (co-tutorat), du tronc commun, de la recherche. Chacun apporte en fonction des objectifs de formation et de la structure des maquettes une contribution qui vise la professionnalisation des stagiaires et des étudiants.

La constitution d'équipes pluri-catégorielles dans les différentes mentions du master MEEF a été l'un des principes forts du projet développé dès la création de l'ESPE de l'académie de **Paris**. Pour chacun des parcours, la mise en œuvre des formations est assurée par une équipe pédagogique constituée : d'enseignants-chercheurs de l'ESPE et des établissements d'enseignement supérieur, d'enseignants du 2nd degré affectés à temps plein à l'ESPE et aux établissements du supérieur, d'enseignants du 2nd degré en service partagé entre l'ESPE et un établissement d'enseignement secondaire, d'Inspecteurs d'Académie, Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de la discipline, Professeurs Formateurs Académiques (ou enseignants faisant fonction de PFA).

A l'ESPE de Créteil, la formation à la recherche est menée de manière collaborative par des acteurs de plusieurs ordres. En particulier, une formation à la médiation culturelle et scientifique mobilise les enseignants-chercheurs en sciences, philosophie des technologies et arts de l'ESPE. Elle sollicite également les enseignants-chercheurs des universités partenaires comme l'Université Paris-Diderot, ainsi que le réseau des partenaires culturels et muséaux de l'ESPE (musées scientifiques comme La Cité des sciences et l'Exploradome de Vitry-sur-Seine ; théâtres comme le Théâtre Dunois ; institutions comme le Mémorial de la Shoah). Universitaires, enseignants et médiateurs collaborent et interagissent avec les formateurs de terrain et les enseignants pour construire une réflexion professionnelle solide sur les finalités et les moyens de la médiation culturelle. Ces interactions permettent d'encourager les étudiants et professeurs-stagiaires à explorer des pédagogies et des modes d'enseignement alternatifs.

L'ESPE **Centre Val de Loire** a développé des partenariats autour d'objectifs communs, en formation comme en recherche, avec par exemple : CANOPE (ateliers CANOPE), l'IREM (colloque national à Blois en juin), le CNAM (parcours de mention MEEF PIF), l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Bourges (Parcours arts plastiques à Bourges co-porté), la maison pour la science (MEEF PIF notamment), l'ANLCI, Le CAPE (collectif des associations partenaires de l'école) qui fait deux jours de formation dans tous les centres de formation de l'académie et vers tous les étudiants en parcours post-MEEF. les CRIA, l'UNIRÈS (réseau des universités pour l'éducation à la santé) pour une option du master PIF, les Rendez-vous de l'Histoire de Blois (parcours obligatoire et incorporé dans la maquette pour tous les M1 MEEF 1^{er} degré les collectivités locales et les partenaires internationaux... L'ESPE CVL s'efforce d'impliquer les étudiants dans la vie culturelle, notamment pour donner du contenu au parcours artistique des élèves, à travers les différentes initiatives prises dans les six centres de formation :

- ✓ Expositions, projets culturels et artistiques pluridisciplinaires intégrés aux maquettes d'enseignement des secondes années de master, post-MEEF, permettant de découvrir, de s'approprier des techniques, démarches artistiques et parfois de penser leur transposition en classe, résidence d'artistes, liens avec les différents partenaires des universités ou de l'ESPE (scènes nationales notamment).
- ✓ L'évaluation du tronc commun MEEF 2nd degré peut se faire sur le thème du parcours artistique et culturel.

Pilotage du partenariat et partenariats divers

A l'ESPE de **Toulouse Midi-Pyrénées**, le pilotage du partenariat repose sur une « *Commission évaluation et prospective* ». Sous la responsabilité de la Rectrice et du Président de l'Université Fédérale sont réunis l'équipe de direction de l'ESPE, les représentants des universités ainsi que d'établissements du site impliqués dans la formation professionnelle (ENSFEA, INP). La commission se réunit deux fois par an et traite des choix stratégiques.

A **Caen**, le travail de partenariat entre l'Université de Caen Normandie et l'Académie de Caen pour la mise en œuvre des missions de l'ESPE est formalisé dans une convention cadre qui fixe les orientations politiques et stratégiques. Cette convention comporte autant d'annexes opérationnelles que de domaines où ce travail partenarial connaît des déclinaisons. Cette convention a été actualisée en décembre 2017 et est conclue pour la durée de l'accréditation. Les annexes approfondissent notamment les modalités de la co-contribution à la formation initiale, la formation continue, la recherche, l'école inclusive, l'international.

Sur le plan de la méthode, un partenariat pendant six mois a été mis en œuvre avec deux des interlocuteurs académiques membres du Conseil d'Ecole.

mais aussi :

A l'ESPE de **La Réunion** une commission de liaison ESPE/Académie a été créée dès l'année 2015. Sa composition est paritaire (dix membres) et comprend l'équipe de direction élargie de l'ESPE, l'IA-DAASEN, les doyens des différents corps d'inspection et la Déléguée Académique Formation des Personnels d'enseignement 1^{er} et 2nd degrés. Elle se réunit de l'ordre de quatre fois par an et traite de tous les sujets communs qui relient les deux institutions (moyens mis à disposition, formations initiale et continue, fonctionnement du pôle d'ingénierie de l'alternance intégrative, formations communes de formateurs, partenariats de recherche).

Afin de garantir le suivi des formations de façon pluri-catégorielle, deux comités de suivi ont été créés à l'ESPE **Centre Val de Loire** :

- ✓ Le comité de suivi 1^{er} degré est composé de l'IA-DASEN en charge du 1^{er} degré (désigné par Madame la Rectrice) pour l'académie, du directeur de l'ESPE, du DAFOP, des IENA des six départements, des six responsables de centre de formation et de la responsable du pôle formations et stages.
- ✓ Le comité de suivi 2nd degré est composé de l'IA-DASEN en charge du 2nd degré (désigné par Madame la Rectrice) pour l'académie, du directeur de l'ESPE de la doyenne et des vice-doyens des IA-IPR et IEN ET-EG, du DAFOP, des responsables de la mention MEEF 2nd degré des universités d'Orléans et François-Rabelais de Tours, de porteurs de parcours (ESPE ou universités), des responsables du tronc commun et de la responsable du pôle formations et stages.

Ces deux comités se réunissent trois à cinq fois par an pour évaluer, questionner et améliorer les formations et organisations mises en place. Ils valident notamment les modalités de l'alternance intégrative, rédigent le livret du stagiaire...Ils permettent de dépasser la composante ESPE pour donner du corps au projet partagé d'une ESPE académique.

A l'ESPE de l'académie de **Paris**, un comité interuniversitaire de suivi a été instauré dans les statuts de l'école dès sa création. Il est présidé par un président de l'un des établissements partenaires de l'ESPE n'appartenant pas à Sorbonne Universités. En lien avec le conseil d'orientation scientifique et pédagogique et le conseil de l'école supérieure du professorat et de l'éducation, le comité interuniversitaire de suivi a pour mission :

- ✓ de vérifier la cohérence et l'évolution de l'offre de formation initiale et continue coordonnée par l'école et son adossement à la recherche, en liaison avec les établissements ;
- ✓ d'examiner l'utilisation des moyens consolidés apportés aux formations de l'école par l'ensemble des établissements et des partenaires (tels que notamment, budget, ressources humaines, locaux, contributions des établissements) et de s'assurer de leur adéquation avec les missions qui lui sont confiées. Il donne un avis sur le Contrat d'Objectifs et de Moyens.

Ce comité interuniversitaire est composé du vice-chancelier des universités de Paris ou son représentant, des présidents des établissements d'enseignement supérieur de l'académie, porteur et partenaires de l'école supérieure du professorat et de l'éducation ou leur représentant, du directeur de l'ESPE, du directeur de l'académie de Paris ou son représentant. Assistent également aux réunions du comité avec voix consultative le secrétaire général de l'école, et en fonction de l'ordre du jour, les directeurs adjoints, le directeur des ressources humaines de l'académie de Paris ou toute personne dont l'audition peut paraître utile.

Ressources humaines

Aix-Marseille Université applique une politique de transformation des postes du 2nd degré en postes d'enseignants-chercheurs depuis la campagne 2014. La proportion d'enseignants-chercheurs est passée de 38% en 2013 à 48% en 2017 (dont 8% de PU). Les profils recherche de ces emplois sont arrêtés avec les unités de recherche membres de la fédération de recherche pour développer le potentiel de recherches en éducation de l'université.

A **Amiens**, ce travail de repyramidage a permis de faire passer la proportion d'enseignants-chercheurs de 22% en 2013 à 34% en 2017.

mais aussi :

A **La Réunion**, un mouvement identique a permis d'atteindre en 2017 une proportion de 50% d'enseignants-chercheurs parmi les formateurs permanents.

L'ESPE **Centre Val de Loire** affiche dans sa nouvelle accréditation, comme beaucoup d'autres ESPE, l'objectif d'accroître le nombre d'enseignants chercheurs. Cette transformation sera notamment possible dès la rentrée 2018, grâce à la création de l'Equipe de Recherche Contextes et Acteurs de l'Education.

A **Créteil**, la proportion d'enseignants-chercheurs est ainsi passée de 21% en 2013 à 30% en 2018.

A **Grenoble**, cette politique de transformation est soutenue par l'UGA mais elle est fortement contrainte par le Plan de Retour à l'Equilibre. Pour autant, le nombre d'enseignants-chercheurs est passé de 22 % en 2015 à 25 % en 2018.

En **Franche-Comté**, ces mêmes choix stratégiques ont conduit à une proportion d'enseignants-chercheurs de 45% au sein des équipes pédagogiques.

Composition du Conseil d'Orientation Stratégique

Président du COS :

Gilles Roussel, Président de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Conférence des présidents d'université

Edem Adubra	UNESCO
Achille Braquelaire	Université de Bordeaux
Pascal Brasselet	Directeur de l'ESPE de Bretagne, R-ÉSPÉ
Étienne Butzbach	Collectif des associations partenaires de l'école
Jean Luc Cazaillon	Collectif des associations partenaires de l'école
Mario Cottron	Directeur de l'ESPE de l'académie de Poitiers, bureau du R-ÉSPÉ
Jean-Paul de Gaudemar	Agence universitaire de la Francophonie
Jean-Paul Delahaye	IGEN honoraire
Françoise Dubosquet	Conférence des doyens d'UFR Lettres, Langues, Arts, Sciences humaines et Sociales
Christian Forestier	Président de Conseil d'école d'ESPE, CPU
Roger Fougères	Président de Conseil d'école d'ESPE
Mariane Frenay	Université de Louvain
Alain Frugière	Directeur de l'ESPE de l'académie de Paris, bureau du R-ÉSPÉ
Jacques Ginesté	Ex- Président du R-ÉSPÉ
Daniel Gaonac'h	Président de Conseil d'orientation scientifique et pédagogique d'ÉSPÉ
Frédérique Granet	Vice-présidente recherche de l'Université de Strasbourg, CPU
Yves Jean	Président de l'Université de Poitiers, CPU
Jean-Marie Jespere	DGRH, MESRI
Christine Jourdain	Directrice de l'ESPE de l'académie de Reims, R-ÉSPÉ
François Louveaux	IGEN
Brigitte Marin	Directrice de l'ÉSPÉ de l'académie de Créteil, Présidente du R-ÉSPÉ
Nicolas Ménagier	IEN ET/EG
Jean-Claude Miskovsky	Président de Conseil d'orientation scientifique et pédagogique d'ÉSPÉ
Nathalie Mons	Présidente du Conseil national d'évaluation du système scolaire
Jean-Marc Monteil	Président de Conseil d'école d'ÉSPÉ
Alain Mougnotte	Directeur de l'ESPE de l'académie de Lyon, R-ÉSPÉ
Isabelle Negro	Directrice de l'ESPE de l'académie de Nice, bureau du R-ÉSPÉ
Jean-Marc Planeix	Conférence des doyens des UFR de sciences
Marc Rosenzweig	IA IPR SVT
Daniel Rouan	Académie des sciences
Bernard Saint-Girons	Président de Conseil d'école d'ÉSPÉ
Magdalena Solabarrieta	Proviseur lycée français, Bilbao
Bertrand Troadec	Directeur de l'ÉSPÉ de l'académie de Martinique, R-ÉSPÉ
Xavier Turion	DGESCO, MEN

Composition du Réseau national des ÉSPÉ

Pascale BRANDT-POMARES	Directrice de l'ESPE d'Aix-Marseille
Nathalie CATELLANI	Directrice de l'ESPE de l'académie d'Amiens
Jacques MIKULOVIC	Directeur de l'ESPE d'Aquitaine
Elsa LANG RIPERT	Directrice de l'ESPE de Bourgogne
Pascal BRASSELET	Directeur de l'ESPE de Bretagne
Catherine GARNCARRZYK	Directrice de l'ESPE de l'académie de Caen
Olivier COMBACAU	Directeur de l'ESPE Centre Val de Loire
Ludovic MORGE	Directeur de l'ESPE Clermont-Auvergne
Dominique VERDONI	Directrice de l'ESPE de Corse
Brigitte MARIN	Directrice de l'ESPE de l'académie de Créteil
Catherine CAILLE-CATTIN	Directrice de l'ESPE de Franche-Comté
Bettina DEBU	Directrice de l'ESPE de l'académie de Grenoble
Marylène TROUPÉ	Directrice de l'ESPE de l'académie de Guadeloupe
Sonia FRANCIUS	Directrice de l'ESPE de l'académie de Guyane
Christophe IUNG	Directeur de l'ESPE Languedoc-Roussillon
Frédéric TUPIN	Directeur de l'ESPE de l'académie de La Réunion
Sébastien JAKUBOWSKI	Directeur de l'ESPE Lille Nord de France
Jacques MIGOZZI	Directeur de l'ESPE de l'académie de Limoges
Fabien SCHNEIDER	Directeur de l'ESPE de Lorraine
Alain MOUGNIOTTE	Directeur de l'ESPE de l'académie de Lyon
Bertrand TROADEC	Directeur de l'ESPE de l'académie de Martinique
Loïc CLAVIER	Directeur de l'ESPE de l'académie de Nantes
Isabelle NEGRO	Directrice de l'ESPE de l'académie de Nice
Yannick LERRANT	Directrice de l'ESPE de la Nouvelle-Calédonie
Alain FRUGIÈRE	Directeur de l'ESPE de l'académie de Paris
Mario COTTRON	Directeur de l'ESPE de l'académie de Poitiers
Jean CHAUMINE	Directeur de l'ESPE de la Polynésie française
Christine JOURDAIN	Directeur de l'ESPE de l'académie de Reims
Sabine MÉNAGER	Administratrice provisoire de l'ESPE de l'académie de Rouen
Philippe CLERMONT	Directeur de l'ESPE de l'académie de Strasbourg
Christine VERGNOLLE MAINAR	Directrice de l'ESPE Toulouse Midi-Pyrénées
Jacques RENAUD	Directeur de l'ESPE de l'académie de Versailles
Emmanuel DELMOTTE	Directeur de l'ENSFEA

Réseau national des ÉSPÉ

Maison des Universités

103, boulevard Saint Michel

75005 Paris

secretariat@espe.amue.fr

communication@espe.amue.fr

Tél. 01 44 32 91 87

www.reseau-espe.fr

Graphisme couverture : Emmanuel DOMBRES, ESPE d'Aix-Marseille

Coordination de l'ouvrage : Anne-Lise ROTUREAU, Réseau national des ÉSPÉ

Octobre 2018

Le Réseau national des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation s'est constitué autour des trente-deux ESPE et de l'ENSFEA (École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole) avec l'objectif de développer une formation universitaire professionnalisante des professionnels de l'enseignement, de l'éducation et de la formation prenant appui simultanément sur les résultats de la recherche et sur les pratiques des professionnels.

Cette ambition engage l'ensemble des partenaires dans un projet commun de développement d'une formation des enseignants de qualité en vue de l'amélioration des performances scolaires des élèves et des étudiants, de la maternelle à l'université. Elle les engage également dans une dynamique de structuration des recherches en éducation et dans le développement des interrelations recherche, formation, terrain.

Le Conseil d'Orientation Stratégique, créé il y a deux ans, ambitionne de nourrir la réflexion partagée avec le réseau des ÉSPÉ.

Ce deuxième dossier du COS présente ainsi un point d'étape, non-exhaustif, cinq ans après la création des ESPE, des ressources disponibles et des actions entreprises en matière de recherche, de professionnalisation, d'innovation pédagogique et de mobilisation des ressources qu'offre le numérique. Il décrit à partir d'exemples ciblés certains des dispositifs innovants mis en œuvre au niveau local, régional, national, international, pour faire progresser la formation des enseignants. Ce dossier rend compte de l'objectif commun à l'ensemble des partenaires engagés aux côtés des ESPE pour répondre au défi complexe de la formation dans un monde en profonde mutation. Il s'agit de donner au verbe apprendre le sens étymologique qu'il convient de lui restituer dans l'ensemble de ses dimensions, épistémique et cognitive, au service de la réussite de tous les élèves.

Pr. Brigitte **MARIN**
Présidente du R-ÉSPÉ

Pr. Jacques **GINESTIÉ**
Ex-Président du R-ÉSPÉ

Pr. Gilles **ROUSSEL**
Président du COS du R-ÉSPÉ

OCTOBRE 2018

Réseau national des ÉSPÉ - Maison des Universités - 103, boulevard Saint Michel - 75005 Paris
secretariat@espe.amue.fr - Tél. **01 44 32 91 87 / 92 03** - www.reseau-espe.fr